

Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale

Autor(en): **Bujard, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **25 (1995)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale

par Jacques Bujard

La ville neuve d'Hermance constitue depuis longtemps un sujet d'étude pour les historiens et archéologues genevois: Louis Blondel a proposé les premières approches historiques, archéologiques et urbanistiques du bourg et de son château, puis Charles Bonnet et le Service cantonal d'archéologie ont consacré d'importantes recherches à ce site. C'est ainsi que l'église a été fouillée en 1972, que des éléments des fortifications ont été mis au jour à diverses reprises et qu'un nombre important de bâtiments civils ont été étudiés lors de leur restauration¹. Il nous a paru utile de présenter ici l'état de la documentation archéologique, les dernières décennies de recherche ayant apporté de nombreux renseignements fondamentaux pour la connaissance de cette ville neuve médiévale².

¹ Louis BLONDEL, «Les fondations de villeneuves ou bourgs neufs aux environs de Genève», dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IX, 1946-47, p. 4-8. - *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4°, VII, 1956, p. 304-312. Guillaume FATIO, *Hermance, commune genevoise*, Genève, 1954. Charles BONNET, «Les fortifications du Bourg-d'en-Bas et l'ancien port d'Hermance», dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, XXII.4, 1971, p. 163-169; le même, «L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance», dans *Genava*, n.s. t. XXI, 1973, p. 5-107 (avec la bibliographie des publications historiques antérieures); le même, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991», dans *Genava*, n.s. t. XL, 1992, p. 19-20. Jacques BUJARD, «Habitations du XIII^e siècle à Hermance», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 46, 1989, p. 204-216; le même, «Hermance», dans Charles BONNET, Philippe BROILLET, Jacques BUJARD, Jean TERRIER, «Le Canton de Genève», dans *Stadt- und Landmauern, Band 2, Stadtmauern in der Schweiz, Kataloge, Darstellungen*, Zurich, 1996, p. 139-144. *Hermance, bourg médiéval*, relevé des façades par Alès JIRANEK et texte de Pierre BAERTSCHLI, Genève, 1985 (cet ouvrage reproduit également les relevés de plusieurs maisons du bourg effectués en 1923 par l'architecte Paul Aubert).

² Nos plus vifs remerciements pour leur aide au cours des études menées à Hermance ces dernières années s'adressent à M. Charles Bonnet, archéologue cantonal,

Bref historique

Située au bord du Léman, la ville d'Hermance offrait aux seigneurs de Faucigny leur seul débouché fortifié sur le lac. Elle est citée pour la première fois le 8 janvier 1247, date à laquelle le pape Innocent IV autorise Aymon II de Faucigny à édifier des «chapelles» dans ses bourgs d'Hermance et de Monthoux³. La formule alors utilisée, *in castris... de novo edificatis*, est ambiguë; elle peut

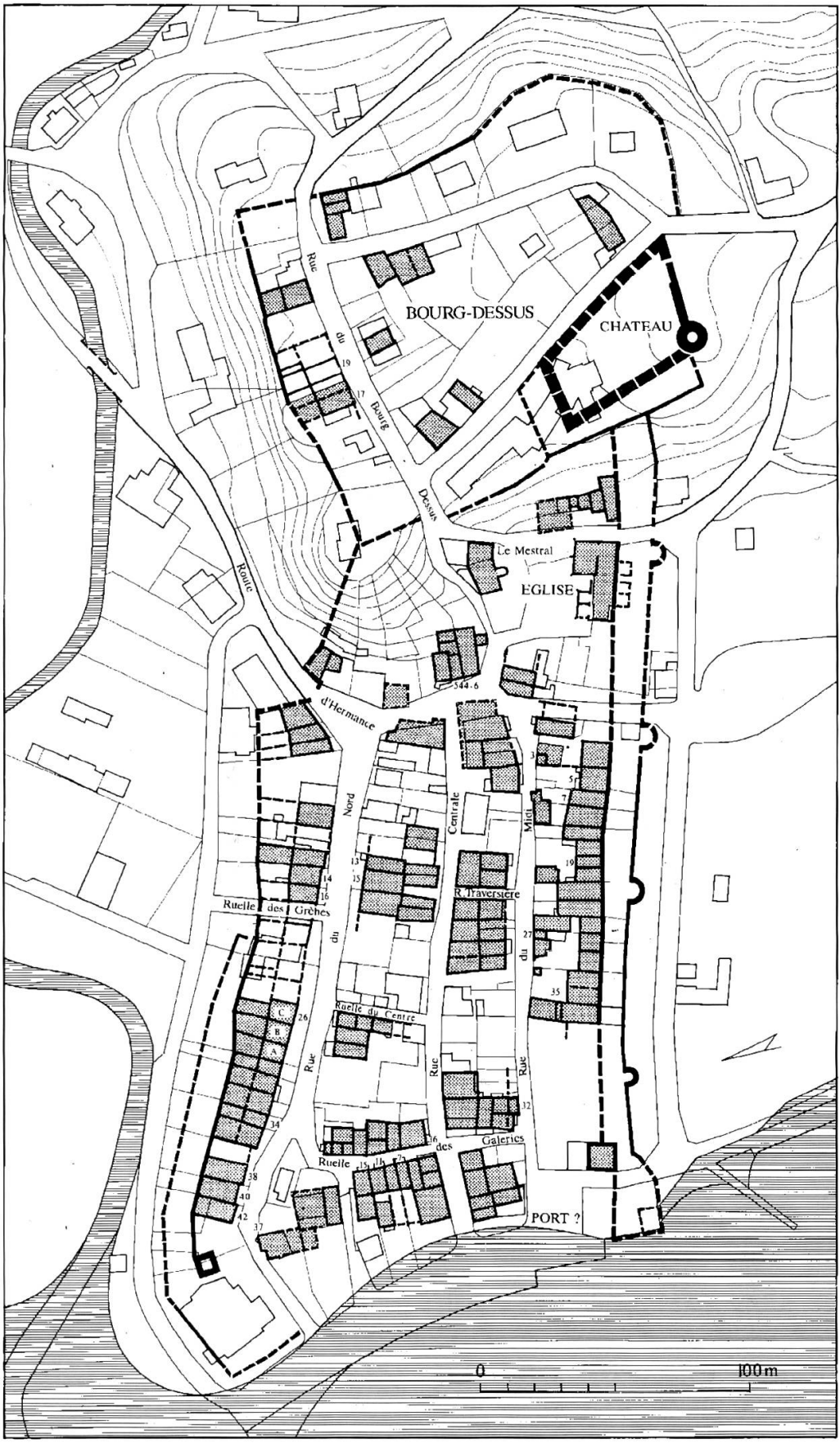


Fig. 1. La vue aérienne d'Hermance montre encore les grandes lignes du plan de la ville neuve médiévale (coll. Centre d'iconographie genevoise, CIG).

Fig. 2 (ci-contre). Plan de la ville neuve d'Hermance à partir des données archéologiques et des plans cadastraux anciens. Les bâtiments tramés sont ceux existant au début du XIX^e siècle.

à Mmes Béatrice Privati, Françoise Plojoux et MM. Gérard Deuber, Dominique Burnand et Alain Peillex, du Service cantonal d'archéologie, à M. Pierre Baertschi, conservateur cantonal des monuments et sites, ainsi qu'aux propriétaires, habitants, architectes et entrepreneurs d'Hermance qui nous ont aimablement ouvert leurs portes ou offert l'accès à leurs chantiers. Le Prof. Marcel Grandjean a bien voulu relire cet article et nous faire bénéficier de ses conseils, nous lui en sommes très reconnaissant, comme nous le sommes envers les membres du comité de la Société d'histoire et d'archéologie qui ont accepté de le publier dans ce bulletin, en particulier Mme Liliane Mottu et M. Daniel Aquillon, qui se sont chargés de la relecture et de la mise en page.

³ Charles BONNET, «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 6 (avec les références).



s'appliquer aussi bien à un bourg de château nouvellement reconstruit ou agrandi qu'à un bourg récemment créé. Le texte pourrait donc éventuellement signifier que la ville venait d'être reconstruite ou agrandie, plutôt que fondée. Après la mort d'Aymon en 1253, elle passa à son gendre Pierre de Savoie, avant d'être remise en 1271 à Béatrice de Thoire et Villars, lors du partage des biens de la sœur de celle-ci, Agnès de Faucigny. Hermance a ensuite été assiégée par Édouard de Savoie en 1332, restituée deux ans plus tard aux Faucigny, ayant de revenir en 1355 à la Savoie pour près de cinq siècles.

L'urbanisme

Le bourg est établi sur une colline et sur un large espace en pente douce s'étendant entre celle-ci et le lac; il est de ce fait subdivisé en deux parties, le «Bourg-d'en-Bas» et le «Bourg-Dessus», tous deux entourés de leur propre enceinte (fig. 1 et 2). D'une surface totale d'environ six hectares, les deux bourgs présentent des caractéristiques urbanistiques différentes. Bien que ces différences puissent être dues aux conditions topographiques, la liaison irrégulière de leurs enceintes et les tracés indépendants de leurs rues pourraient aussi parler en faveur de deux créations distinctes, distantes de quelques années. Dans ce cas, ce serait le Bourg-Dessus, flanquant le château sur la colline, qui aurait été élevé en premier, le Bourg-d'en-Bas, dans lequel s'élève l'église, pouvant être le fruit d'un agrandissement réalisé vers 1247.

L'enceinte du Bourg-Dessus a été entièrement arasée et seuls quelques tronçons de ses fondations sont encore repérables sur le terrain au nord et à l'est. Les plans cadastraux anciens permettent de compléter son plan pour les deux angles septentrionaux et le côté sud, renforcé par le château. Des murs de terrasse marquent en outre la jonction entre les deux bourgs; ils paraissent avoir repris le tracé d'une courtine médiévale séparant le Bourg-Dessus du Bourg-d'en-Bas. Sur tout son tracé, le mur d'enceinte du Bourg-Dessus borde le sommet trapézoïdal du plateau, ce qui a déterminé le tracé en triangle des trois rues du bourg.

Au-dessous d'un espace de transition occupé aujourd'hui par l'église, la cure et la maison seigneuriale du «Mestral»⁴, le Bourg-d'en-Bas a un plan rectangulaire plus régulier. Trois rues principales, appelées actuellement du Nord, du Centre et du Midi, le subdivisent. Perpendiculaires au lac, elles s'infléchissent à leurs extrémités orientales et sont reliées entre elles par une rue fortement élargie vers 1855 lors du percement de la route d'Hermance. Du côté du lac, elles sont également reliées par une rue transversale, la ruelle des Galeries. Les trois rues viennent buter contre le lac, celle du Nord se subdivisant auparavant en deux branches⁵. Chacun des deux îlots centraux délimités par ces rues principales est en outre coupé transversalement par une étroite ruelle, dite Traversière au sud et du Centre au nord.

Quatre portes, semble-t-il, s'ouvriraient dans l'enceinte de la ville, deux dans le Bourg-Dessus et deux dans le Bourg-d'en-Bas⁶. Aucune trace n'en a jamais été relevée, aussi leur situation exacte et leur aspect nous échappent-ils.

Le parcellaire original est en grande partie lisible sur les plans cadastraux anciens et dans les dispositions actuelles du village. Il était formé de parcelles étroites et allongées, dont la largeur ne semble connaître que deux variantes, 5 m et 7,5 m, soit deux et trois toises⁷. La longueur de ces parcelles est, elle, plus difficile à déterminer, puisqu'elle variait au gré des différences d'alignement de la fortification et des rues et que seule sa moitié ou son tiers était originellement bâti. Elle est actuellement d'environ 25 à 27 m le long de l'enceinte des deux bourgs. Quant aux îlots centraux du Bourg-d'en-Bas, celui situé entre la rue du Midi et la rue Centrale comprend deux alignements de parcelles totalisant une longueur

⁴ L'église n'était pas aussi isolée qu'actuellement au milieu de la ville: une maison est signalée en 1459 près du clocher, tandis que des corbeaux de pierre contre la maison limitrophe montrent que le jardin dans le contour de la rue de l'Église a remplacé un bâtiment: ils en supportaient le plafond du rez-de-chaussée. Pour le texte de 1459: Charles BONNET, «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 7-8.

⁵ La branche septentrionale de la rue du Nord pourrait avoir été créée, ou rendue publique, tardivement: elle ne figure en effet pas sur les plans cadastraux du XVIII^e siècle.

⁶ L'entrée méridionale actuelle du village, percée à travers un îlot médiéval, ne date que de la création de la route cantonale vers 1850.

⁷ La toise savoyarde médiévale comptait généralement 9 pieds de 28 cm, soit une longueur de 2,52 m, aimable communication de M. Marcel Grandjean.

proche, 22 à 27 m, et l'autre, compris entre la rue Centrale et la rue du Nord, 32 à 40 m. De plus larges parcelles sont visibles sur les plans cadastraux des XVIII^e et XIX^e siècles; l'analyse archéologique prouve qu'elles sont le résultat de regroupements tardifs de parcelles de dimensions habituelles, à l'exception de l'une, dans le Bourg-Dessus, qui trahit l'extension du château.

Le château

Le château était situé à l'angle sud-ouest du Bourg-Dessus, du côté de Genève (fig. 2). Il en reste le donjon et les parties basses de la courtine sud, tandis que les plans cadastraux anciens permettent de reconstituer les grandes lignes de son plan trapézoïdal



Fig. 3. Tour et vestiges de la courtine sud du château.

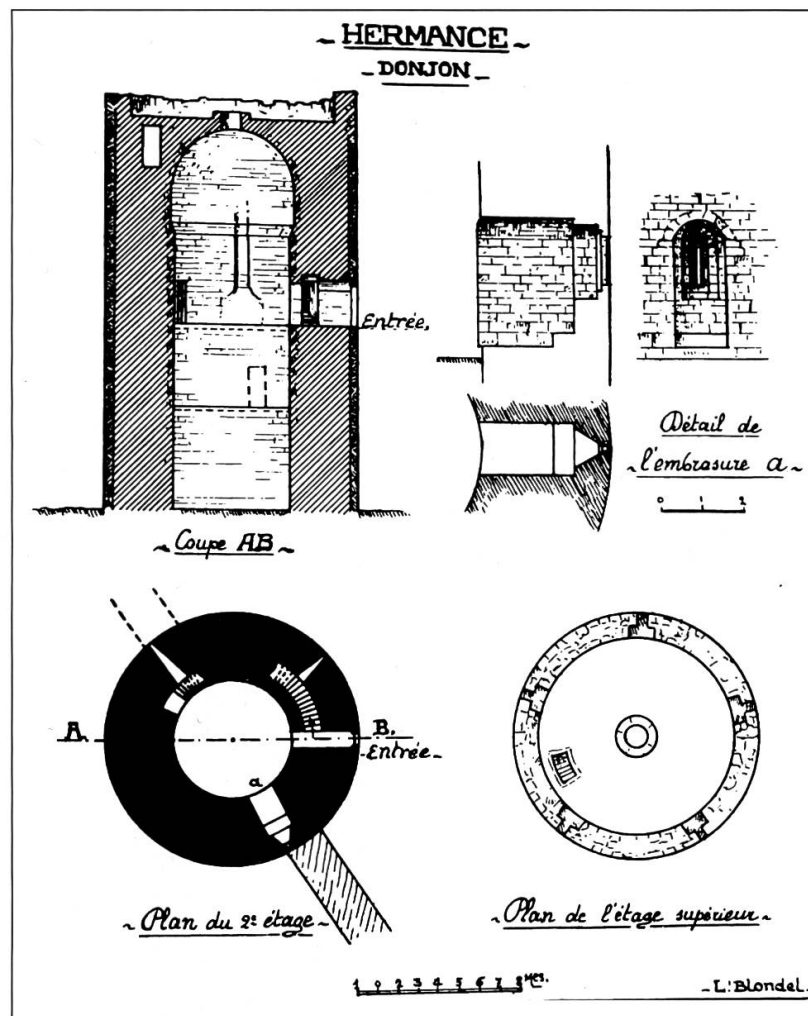


Fig. 4. Relevé par Louis Blondel de la tour du château
(*Châteaux de l'ancien diocèse*, op. cit.).

et montrent qu'en 1732 encore des bâtiments occupaient son angle nord-est⁸. Le donjon, placé à l'angle sud-ouest du château, a été étudié par Louis Blondel⁹, dont quelques-unes des conclusions ont pu être complétées par de nouvelles observations.

De plan circulaire, le donjon a un diamètre extérieur à la base de 12,30 m, un vide intérieur de 5,70 m, et comportait à l'origine cinq niveaux séparés par quatre planchers¹⁰ (fig. 3 et 4). Il est très soigneusement parementé de quartiers de molasse, tout comme les courtines sud et ouest construites en même temps que

⁸ «Masures»: Archives d'État de Genève (A.E.G.) Cadastre D 28, 1732.

⁹ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, op. cit., p. 304-312.

¹⁰ Des retraits des maçonneries marquent à l'intérieur de la tour les niveaux de ces planchers.

lui. Les traces laissées par celles-ci contre la tour montrent qu'elles étaient épaisses de 3,20 m, hautes d'environ 8,50 m et couronnées d'un chemin de ronde protégé du côté extérieur par un parapet.

La porte primitive du donjon s'ouvrait au deuxième étage; elle était accessible depuis le chemin de ronde de la courtine sud par une passerelle de bois supportée par deux corbeaux de molasse encore visibles. Tous les étages, à l'exception du rez-de-chaussée, sont reliés par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur. Le rez-de-chaussée et le premier étage étaient aveugles avant le percement de portes au XIX^e siècle. Les deuxième et troisième étages étaient éclairés, comme l'escalier, par d'étroites archères rectangulaires, chanfreinées à l'extérieur. La salle du deuxième étage était en outre dotée d'une cheminée, alors que celle du troisième étage avait un accès direct, par un palier de l'escalier, à des latrines en saillie du côté ouest¹¹. Les bases des cinq baies du dernier étage de la tour, celui du couronnement, sont conservées.

Une coupole de brique percée d'une ouverture circulaire en son centre a été ajoutée au sommet de la tour; le conduit de la cheminée a été obturé lors de sa construction, ainsi que les baies du troisième étage, supprimé alors. Difficile à dater, l'édification de cette coupole pourrait avoir été nécessitée soit par le besoin de placer de l'artillerie au sommet de la tour au XV^e ou au XVI^e siècle, soit par la création d'un belvédère dans la première moitié du XIX^e siècle, lors de la restauration de la tour par les propriétaires de la maison de maître voisine¹².

La construction de la tour a été datée de 1338-1339 par Louis Blondel, les comptes de la châtelainie mentionnant ces années-là des travaux dirigés par Mermet Rosset, de Bonne-sur-Menoge (Haute-Savoie)¹³. Une relecture de ces comptes serait néanmoins nécessaire, afin de s'assurer que les travaux mentionnés concernent réellement la «construction» de la tour. En effet, celle-ci étant liée aux courtines méridionale et occidentale, c'est une grande partie

¹¹ Il reste les traces des parois et des supports de ces latrines contre la tour.

¹² Seule la pose d'un échafaudage permettrait une analyse archéologique plus fine de cette coupole.

¹³ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, *op. cit.*, p. 306-310.

du château, si ce n'est sa totalité, qui aurait dans ce cas été rebâtie en même temps que le donjon. La tour, sans baie ni escalier intérieur dans les étages inférieurs, mais avec cheminée à l'étage d'entrée, n'est en outre pas sans rappeler celles de la troisième période de la typologie des donjons circulaires savoyards établie par Louis Blondel et datée par lui de 1268 à la fin du XIII^e siècle¹⁴. Les travaux de 1338-1339 pourraient donc n'être que des réfections d'un édifice plus ancien¹⁵.

L'enceinte du Bourg-d'en-Bas

L'enceinte du Bourg-d'en-Bas est mieux conservée que celle du Bourg-Dessus¹⁶. Comme cette dernière, mais à l'encontre du château, elle est élevée en boulets et galets, partiellement posés en épi; son épaisseur varie de 1,25 à 1,40 m. Elle a un tracé légèrement sinueux, marqué par la juxtaposition de segments d'inégales longueurs placés un peu de biais les uns par rapport aux autres (fig. 5). Deux césures ont été repérées dans les maçonneries de l'enceinte nord; distantes d'environ seize mètres, elles sont proches de deux de ces légers changements d'axe¹⁷ et l'une d'elles coïncide avec l'angle d'un bâtiment¹⁸. Les différences d'orientation et d'appareil de part et d'autre de ces césures résultent de l'organisation de la construction de la fortification; en effet les observations faites dans plusieurs maisons du côté nord de la ville montrent qu'un premier mur, haut d'environ quatre mètres, a tout d'abord été bâti.

¹⁴ Louis BLONDEL. «L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie, les donjons circulaires», dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 271-321. Voir pour une révision de la datation de ces tours: Daniel de RAEMY, «La tour ronde du château d'Orbe: une typologie des «donjons circulaires» revisitée», dans *Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art régional*. Bibliothèque historique vaudoise no 109. Lausanne, 1995, p. 175-190. Il est vrai que la tour de l'Ale à Lausanne, qui présente les caractéristiques de la troisième période, a été récemment datée des années 1340: François CHRISTE, «Rue de l'Ale, repérage du tracé des courtines contre la tour», dans *Revue historique vaudoise*, 1994, p. 185-189. Daniel de RAEMY, *op. cit.*, p. 188.

¹⁵ Il n'a malheureusement pas été possible jusqu'ici de repérer dans les maçonneries des bois pouvant permettre d'obtenir une datation dendrochronologique de la tour.

¹⁶ Seul le tracé de l'enceinte nord du Bourg-d'en-Bas à sa liaison avec l'angle nord-ouest du Bourg-Dessus n'est assuré ni par les plans cadastraux anciens ni par l'archéologie.

¹⁷ Jacques BUJARD. «Habitations...», *op. cit.*, p. 204-205. — «Hermance», dans *Stadt- und Landmauern*, *op. cit.*, p. 140.

¹⁸ L'examen des maçonneries et des césures de l'enceinte derrière le n° 26 de la rue du Nord montre que sa construction a progressé dans cette zone d'ouest en est.

Son élévation a ensuite été complétée lors de la construction des maisons qui y sont adossées pour atteindre environ sept mètres de hauteur. Plusieurs groupes de bâtiments contigus et adossés à l'enceinte ayant été élevés lors d'un seul et même chantier, on peut en déduire que les tenanciers de plusieurs parcelles contiguës se regroupaient pour construire leurs maisons. Il en allait de même pour l'édification du tronçon de la fortification touchant leurs terrains, qui était peut-être en partie à leur charge. D'une telle organisation, attestée par les textes pour d'autres sites¹⁹, découle la présence des césures et les quelques divergences d'alignement de la fortification. À Hermance, cette hypothèse est confirmée par le fait que trois immeubles de la rue du Nord²⁰ ont un de leurs murs mitoyens construit, au moins partiellement, en même temps que la base du mur d'enceinte, ce qui montre en outre que les parcelles à bâtir avaient été délimitées avant même la construction de l'enceinte.



Fig. 5. Tronçon du mur d'enceinte nord du Bourg-d'en-Bas présentant un léger changement d'axe, avec les traces d'une porte flanquée de deux baies et les départs des murs mitoyens des maisons adossées à la fortification.

¹⁹ Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, Publications de l'Université de Lausanne, fasc. LXII, 1984, p. 80.

²⁰ N° 26, 34 et fouille de Charles Bonnet à l'est du n° 26.

Plusieurs baies médiévales ont été repérées dans l'enceinte nord; une seule d'entre elles, une meurtrière rectangulaire à encadrement chanfreiné, a été établie avec certitude au moment de la construction du mur²¹. Curieusement, l'enceinte ne paraît pas avoir été couronnée d'un chemin de ronde, les toits des bâtiments se prolongeant jusqu'au mur. Son sommet n'était d'ailleurs pas horizontal, son niveau étant tributaire de la hauteur des bâtiments qui y étaient adossés, ainsi que de la forme de leurs toitures.

La date de construction de l'un des bâtiments a pu être déterminée plus précisément par la dendrochronologie: le n° 26 de la rue du Nord, sur le flanc nord, a été achevé vers 1253²², soit environ six ans après la première mention du bourg, ce qui permet de dater la construction du tronçon d'enceinte auquel il était adossé.

Le système de défense de la ville du côté du lac était différent de celui des autres faces de la ville. L'absence de fermeture des rues aboutissant au lac²³, ainsi que la présence d'une large porte de «cave»²⁴ et de fenêtres gothiques ouvertes dans plusieurs façades du côté du lac, indiquent en effet que l'arrière des maisons ne formait pas une barrière hermétique (fig. 6, page suivante). L'arrachage en 1355 sur la rive du lac d'une quantité de pals qui gênaient la défense montre en revanche que la protection de la ville était assurée de ce côté-là par des palissades ou des alignements de pieux plantés au large de la grève²⁵.

L'extrémité nord de cette grève était protégée par une tour dont les fondations ont été dégagées par Charles Bonnet en 1969-70²⁶ (fig. 2). Cette tour carrée de 8 m de côté avait des murs épais de 2,20 m ne laissant qu'un vide intérieur de 3,80 m. Ses murs étaient construits en gros galets de rivière régulièrement assisés. Le mur d'enceinte septentrional s'appuyait contre l'angle nord-est de la tour; il a donc été bâti après la tour, ce qui marque la présence

²¹ Rue du Nord, n° 26. Jacques BUJARD, «Habitations...», *op. cit.*, p. 206.

²² Jacques BUJARD, «Habitations...», *op. cit.*, p. 207.

²³ Les maisons médiévales bordant ces rues ne montrent aucune trace de portes ou d'arcades fermant les accès au lac.

²⁴ Cave du café du Léman.

²⁵ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, *op. cit.*, p. 310.

²⁶ Charles BONNET, «Les fortifications du Bourg-d'en-Bas...», *op. cit.*, p. 164-166. – «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 18-22.

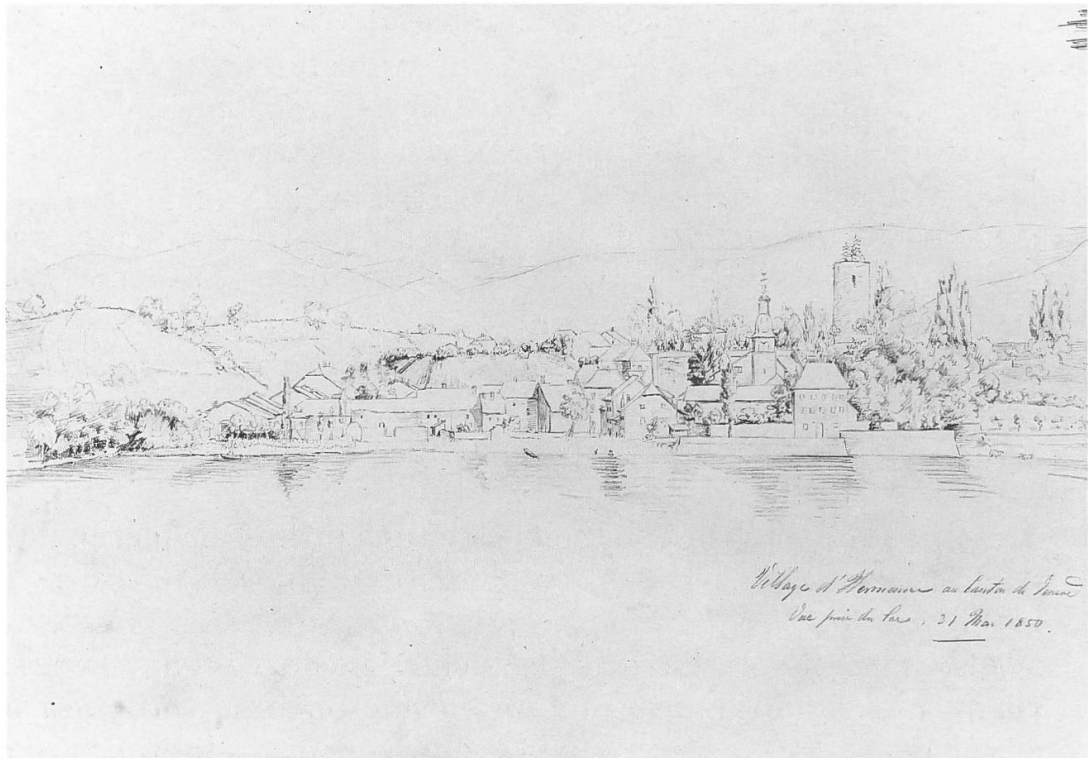


Fig. 6. Hermance du côté du lac en 1850. Cette vue montre encore clairement l'absence de fortification sur cette face de la ville (coll. CIG).

d'une défense à l'angle nord-ouest de la ville avant même l'érection de l'enceinte²⁷. Un doublage maçonné de 1,15 m d'épaisseur, observé sur 2 m de longueur à l'intérieur de ce tronçon de l'enceinte, pourrait avoir supporté un escalier d'accès à la tour.

Une grosse tour presque carrée occupait également l'autre extrémité de la grève (fig. 2). Placée au bout de l'enceinte méridionale²⁸ et haute de deux étages sur rez-de-chaussée, elle a été fortement remaniée au XIX^e siècle, lors de sa transformation en une maison de maître, dite le «Manoir», puis agrandie en 1921²⁹ (fig. 1). Ses vastes dimensions, 11,15 m par 12,80 m, et la relativement faible épaisseur de ses murs, 1,55 m, - à mi-chemin entre les 0,80-0,90 m des murs des maisons et les 2,20 m de ceux de la tour nord -, semblent lui attribuer une fonction de maison-forte, plutôt que de simple tour de défense. Elle a probablement été

²⁷ Rappelons que la progression de la construction de l'enceinte nord de la ville s'est faite d'ouest en est, voir plus haut.

²⁸ Les plans cadastraux de 1732 et 1809 indiquent la présence d'un mur perpendiculaire à la tour, probablement l'ancienne enceinte, au milieu de sa face est.

²⁹ Guillaume FATIO, *op. cit.*, p. 438-449.

bâtie au XIII^e siècle, au vu de son emplacement et de la similitude de ses maçonneries avec celles de l'enceinte.

Les braies du château et du Bourg-d'en-Bas

Des lices surélevées ont été ajoutées contre le flanc occidental du château (fig. 2). Le mur de braie, - l'enceinte basse extérieure qui les délimite -, se retourne en direction du donjon, ne renforçant donc pas cette tour et la courtine sud³⁰. Ce mur pourrait en revanche, selon les limites parcellaires visibles sur les anciens plans cadastraux, avoir aussi protégé le flanc nord du château.

Un autre mur de braie a été élevé une dizaine de mètres au-devant de l'enceinte méridionale du Bourg-d'en-Bas, la seule portion des murailles à n'être pas protégée par un escarpement ou par le lit de l'Hermance (fig. 2). L'espace de circulation entre les deux murs, les lices, est aujourd'hui encore, de la maison-forte sud-ouest à l'église, occupé par un terre-plein formant fausse-braie obtenu par un remblayage de deux à trois mètres de hauteur³¹. A son extrémité orientale, ce mur vient rejoindre le mur de braie du château. L'aménagement des quais au XIX^e siècle a fait disparaître son extrémité du côté du lac, mais la courbe qu'il amorce et les plans cadastraux anciens marquent la présence, au-devant de l'angle sud-ouest de la ville, d'un profond renforcement quadrangulaire relié à la maison-forte³². Ce renforcement a été construit dans le lac, ainsi que l'indique très clairement le tracé du rivage des anciens plans cadastraux; son angle extérieur était occupé sur le plan cadastral de 1732 par un bâtiment carré. De mêmes dimensions que la maison-forte voisine, il a dû, après la construction des braies, remplacer cette dernière dans ses fonctions de défense avancée³³.

³⁰ Le mur occidental est conservé. Celui du nord a disparu lors de la construction de la Maison de repos; il figure sur les plans cadastraux du XIX^e siècle.

³¹ Pour un parallèle régional particulièrement clair, voir: Marcel GRANDJEAN *et alii*, *Lutry, arts et monuments*, t. 1, 1990, p. 66-73.

³² Les fondations d'un gros mur ont été observées contre l'angle sud-ouest de la tour par plusieurs habitants d'Hermance lors du creusement de tranchées il y a une dizaine d'années au pied de la face occidentale de la tour. Un passage toujours existant a été ménagé à cet emplacement à travers le remblai des fausses-braies avant le levé du plan cadastral de 1732. Il a été élargi au XIX^e siècle.

³³ Il appartenait à l'hôpital et a été démolí après sa vente en 1751. Il a alors été remplacé par un étroit bâtiment visible sur le plan de 1808. Guillaume FATIO, *op. cit.*, p. 441.

Quatre autres renforcements, semi-circulaires ceux-là et flanquant le mur de braie méridional, figurent en outre sur les anciens plans cadastraux (fig. 2 et 7). Deux sont encore conservés³⁴; ouverts à la gorge, ils ont un diamètre de six mètres pour l'occidental et de neuf mètres pour l'oriental et ont actuellement une hauteur identique à celle du mur de braie. Ils sont adossés à ce dernier et ont donc été ajoutés postérieurement. Il n'est pas certain que ces renforcements semi-circulaires aient jamais dépassé en hauteur le mur de braie; ils auraient eu dans ce cas une fonction de boulevards plutôt que de tours. L'un d'eux défendait la porte de ville à l'est de l'église. Des fossés longeaient en outre ces braies; la toponymie actuelle - chemin des Fossés - en conserve le souvenir³⁵.



Fig. 7. Vestiges des braies méridionales vers 1900 (coll. CIG).

Ces murs de braies, cités pour la première fois à notre connaissance en 1459³⁶, paraissent avoir remplacé les palissades de bois mentionnées en 1355-56 et en 1363 autour du *castrum*³⁷. Ils doivent remonter à la fin du XIV^e siècle ou à la première moitié du

³⁴ Les autres ont été recouverts par le cimetière.

³⁵ Voir aussi la mention à cet emplacement du «grand ter rau», A.E.G., Cadastre D 28, 1732, registre D 36, fo 191.

³⁶ Charles BONNET, «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 8.

³⁷ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, *op. cit.*, p. 310.

XV^e siècle, puisque la surélévation des lices a été rendue nécessaire par l'introduction de l'artillerie, apparue dans la région dès les années 1380³⁸. Quant aux tours ou boulevards semi-circulaires, ils pourraient avoir été ajoutés quelques années plus tard.

Le port

Le port, cité dès 1327 au moins³⁹, est difficile à situer précisément, faute de renseignements archéologiques; néanmoins le tracé du rivage avant la création des quais tendrait à le placer au débouché de la rue du Midi (fig. 2). Sa présence à cet endroit, à l'extrémité de l'une des rues les plus importantes de la ville, expliquerait le soin particulier apporté au renforcement de la fortification de cette zone⁴⁰. Peut-être ce port s'enfonçait-il dans la ville, offrant dans ce cas un plan qui ne serait pas sans rappeler celui des ports médiévaux lémaniques protégés par des ouvrages avancés, ceux de Genève ou de Villeneuve par exemple⁴¹.

L'église Saint-Georges

L'église Saint-Georges a fait l'objet d'une étude archéologique approfondie par Charles Bonnet en 1972⁴²; de ce fait, son aspect original a pu être précisément reconstitué malgré les profondes transformations qu'elle a subies en 1679. Sa construction, ou plus exactement celle d'une chapelle de bois (...*edificio ligneo*...), a été autorisée le 8 janvier 1247 par le pape Innocent IV. Cette création

³⁸ Marcel GRANDJEAN, «Le château de Vufflens (vers 1415-vers 1430), notes sur sa construction, son esthétique et sa valeur défensive», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 52, 1995, p. 107-108 et note 110.

³⁹ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, *op. cit.*, p. 305.

⁴⁰ A l'autre angle de la ville, emplacement aussi envisageable pour le port, les bâtiments ne laissent guère de place libre.

⁴¹ Charles BONNET, Philippe BROILLET, Gaston ZOLLER, *La maison Delachaux et les origines des Rues-basses de Genève*, Genève, 1990, p. 6-9, Philippe BROILLET, «Autour de la porte d'Yvoire. Les ports de Longemalle à la fin du Moyen Âge (Contribution à une histoire des Rues-Basses de Genève, XIII^e-XIV^e siècles)», dans *Genava*, n.s. t. XL, 1992, p. 31-53, François CHRISTE, «Villeneuve, Complexe du Raisin - dégagement et datation du port médiéval», dans «Chronique archéologique», dans *Revue historique vaudoise*, 1993, p. 206-209; -, «La pierre et la plume. Le port de la Villeneuve de Chillon au travers des sources et de l'archéologie», dans *Hommage à Marcel Grandjean*, *op. cit.*, p. 161-168.

⁴² Charles BONNET, «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*.

s'est faite au détriment de l'église Notre-Dame de Villars, sur le territoire paroissial de laquelle a été fondée la ville d'Hermance, le siège de la paroisse étant rapidement déplacé de Villars à l'église urbaine.

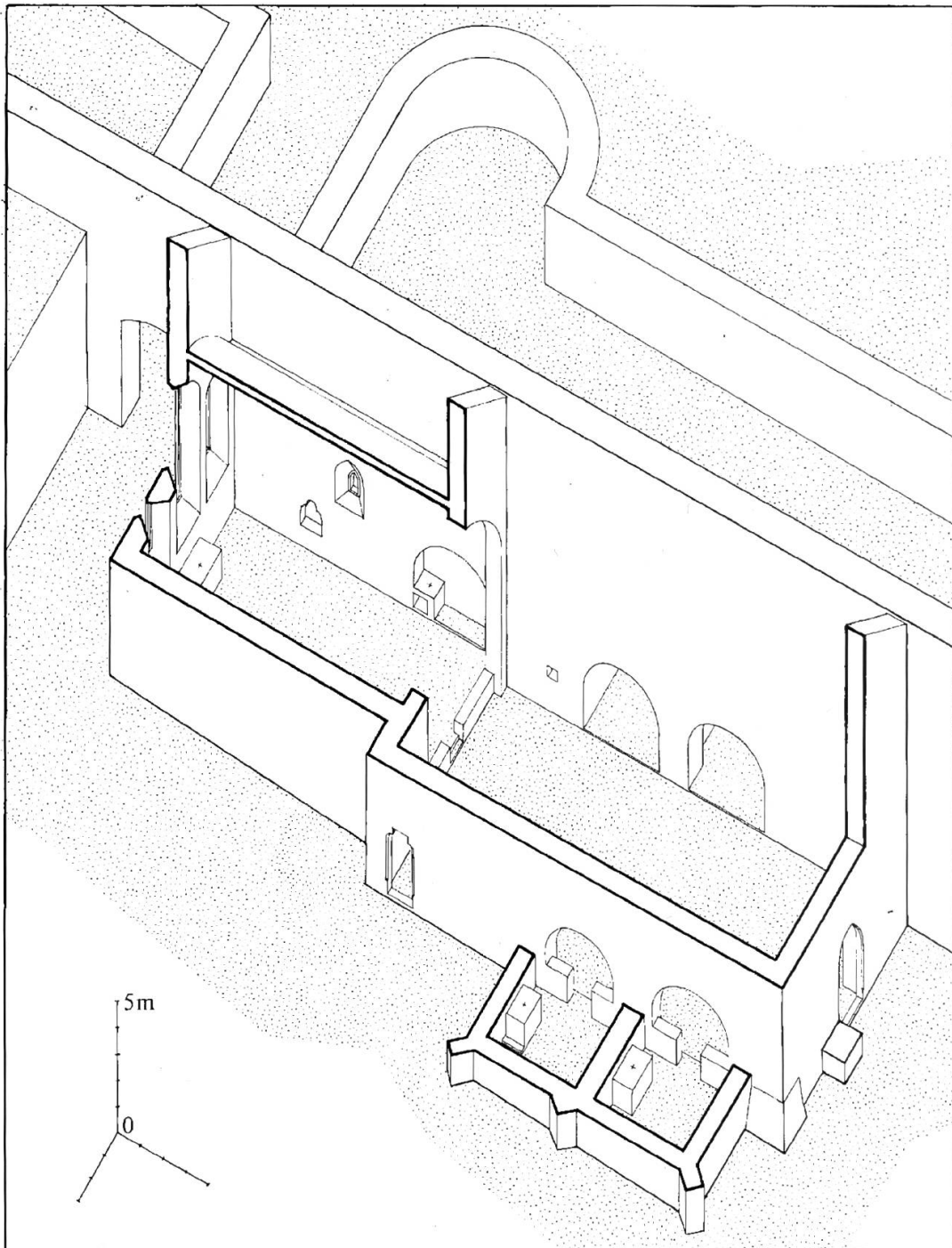


Fig. 8. Reconstitution de l'église au XV^e siècle avec ses chapelles latérales.

L'église est adossée au mur d'enceinte méridional du Bourg-d'en-Bas, à côté de l'une des entrées principales de la ville (fig. 2 et 8). De vastes dimensions, puisqu'elle est longue de 30,5 m, elle avait un chœur rectangulaire voûté en berceau brisé, éclairé au chevet par trois étroites baies en plein cintre⁴³ et doté d'une piscine liturgique trilobée ménagée dans le mur d'enceinte. La nef était asymétrique, la fortification rectiligne ne permettant pas la création d'un épaulement du côté sud.

Les fondations de l'église viennent s'appuyer contre le mur d'enceinte et lui sont donc postérieures, mais il est probable que la construction de l'église a, comme pour les maisons, suivi de peu l'élévation de la fortification, leurs maçonneries étant identiques et l'église ayant été installée sur un emplacement vierge de toute occupation médiévale antérieure.

La chapelle autorisée en 1247 par Innocent IV devait être élevée en bois. Rappelons qu'à Monthoux (Haute-Savoie), bourg également construit ou reconstruit par Aymon de Faucigny, une église de pierre avait déjà remplacé en 1248 la chapelle de bois dont l'édification avait été autorisée par Innocent IV en 1245⁴⁴. Dans le cas d'Hermance, la chapelle de bois, si jamais elle a été construite, n'a certainement aussi eu qu'un caractère provisoire, comme ce fut également le cas pour celles des Dominicains de Lausanne en 1234-35 et du couvent de la Fille-Dieu à Romont vers 1268-70⁴⁵.

L'architecture de l'église rappelle celle de nombre d'édifices de culte à chœurs voûtés en berceau de la campagne environnante⁴⁶.

⁴³ Les traces d'une fenêtre méridionale ont été repérées par Charles Bonnet dans le chœur: elles correspondent certainement à la fenêtre dont le percement est réclamé en 1471 à droite du chœur, au-dessus du maître-autel.

⁴⁴ Louis BLONDEL, *Châteaux...*, *op. cit.*, p. 299-300. – «Les fondations de Villeneuves...», *op. cit.*, p. 8-9.

⁴⁵ Marcel GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t. 1, *La ville de Lausanne*, Bâle, 1965, p. 173. Jacques BUJARD, Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHIAETTI, «L'abbaye cistercienne de la Fille-Dieu à Romont», dans *Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 1993*, p. 83.

⁴⁶ Dans le canton de Genève: Cartigny, Choulex, Collonges, Confignon, Corsier, Grand-Saconnex, Malval, Meinier, Peney, Russin, Thônex et Vandoeuvres.

Les datations récemment établies par la dendrochronologie de deux de ces églises, celle, toute proche, de Corsier, élevée vers 1243⁴⁷, et, aussi sur la rive gauche, celle de Thônex, probablement construite vers 1240⁴⁸, renforcent d'ailleurs la datation de l'église d'Hermance vers le milieu du XIII^e siècle.

Les transformations apportées à l'église durant la fin du Moyen Âge découlent essentiellement de la multiplication des chapelles⁴⁹: c'est ainsi que lors de la visite de 1443, outre la création d'un tabernacle mural, toujours existant, dans le mur de chevet à gauche de l'angle de l'autel, il est demandé de prévoir pour la chapelle Saint-Pierre une armoire dans le mur et une voûte sur l'autel. Puis en 1471, le visiteur ordonne le déplacement vis-à-vis des chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Pierre, placées jusqu'alors dans le chœur, sur le même autel. Celui-ci devait être installé sous un arc, avec les représentations des saints patrons et une armoire eucharistique. La construction des deux niches cintrées visibles de part et d'autre de l'entrée du chœur découle de ces demandes. Les tables d'autels abritées par ces chapelles-arcades étaient supportées par les ressauts marquant les piédroits orientaux des arcs, et donc régulièrement orientées vers l'est⁵⁰ (fig. 8).

En outre, les vestiges de cinq chapelles saillantes ont été dégagés lors des fouilles: deux du côté nord de la nef et trois du côté sud. La construction de ces dernières au XV^e siècle dans les lices

⁴⁷ Datation des solives du plafond et des linteaux des baies de la «cave» située sous le chœur et construite en même temps que lui: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, rapport LRD90/R2722. Le dernier cerne de croissance des bois conservés est daté de 1233: la présence de l'aubier permet de situer la date d'abattage aux environs de 1243.

⁴⁸ Jean TERRIER, «L'église Saint-Pierre de Thônex», dans *Genava*, n.s. t. XLII, 1994, p. 70.

⁴⁹ Pour les références historiques et les découvertes archéologiques concernant ces chapelles, voir: Charles BONNET, *L'église Saint-Georges...*, *op. cit.*, p. 7-12, 45-54 et 62.

⁵⁰ L'arcade du nord a été rendue traversante vers 1965 seulement, pour offrir un second accès à la chapelle de la Visitation; ses congés pyramidaux sont identiques à ceux des fenêtres de la maison de la Tour à Meyrin, élevée vers 1442 (Jacques BUJARD, «La maison de la Tour à Meyrin», à paraître); elle possède une niche-crédence ménagée du côté occidental. L'arcade sud a été transformée par la suite, puisqu'elle a servi d'entrée à la chapelle de Sainte-Catherine, démolie en 1679. Après la démolition, elle a été remise dans son état premier et un autel placé au centre de l'arcade aveugle. Les ressauts-supports des tables sont creusés de battues indiquant que des niches se trouvaient sous les autels.

montre que le mur d'enceinte primitif avait déjà perdu de sa valeur défensive à cette époque⁵¹. Une autre chapelle, beaucoup plus grande, celle de la Visitation au nord du chœur, est toujours debout; elle a été fondée en 1459 par Isabelle de Menthon. Enfin, signalons qu'en 1679, la nef a été presque entièrement reconstruite; sa largeur a alors été diminuée, tandis que la plupart des chapelles extérieures ont été démolies. Un clocher-porche avait été élevé auparavant au détriment de l'extrémité ouest de la nef; il paraît néanmoins n'être antérieur que de quelques années, puisque son établissement a condamné les entrées de deux chapelles citées encore en 1540. Peut-être remonte-t-il à une première phase de reconstruction de la nef, éventuellement à l'époque de la visite de 1663 enjoignant aux paroissiens de faire couvrir l'église et le clocher⁵².

Les bâtiments civils

Hermance a offert la possibilité exceptionnelle d'effectuer l'analyse archéologique approfondie d'une série importante de bâtiments remontant pour la plupart aux origines de la ville neuve; il est de ce fait possible de proposer un modèle de développement valable pour une grande partie de ses habitations.

Les emplacements des bâtiments ont été délimités dès le début de la construction de l'enceinte, puisqu'à la rue du Nord, nous l'avons vu, trois murs mitoyens au moins sont contemporains de l'érection des bases de la muraille. Peu après la construction des parties basses de la fortification ont été édifiées les maisons qui y sont adossées, le plus souvent, - leurs maçonneries étant liées -, simultanément sur plusieurs parcelles. Les parties hautes de l'enceinte ont alors été complétées au fur et à mesure de la construction des édifices. Ces travaux ont dû être menés relativement rapidement, une des maisons du Bourg-d'en-Bas étant achevée vers 1253, soit environ six ans seulement après la première mention de la ville en 1247.

⁵¹ En 1459, il est en outre réclamé de pouvoir faire le tour de l'église lors des processions, ce qui a certainement nécessité le percement d'ouvertures supplémentaires dans l'enceinte: Charles BONNET. «L'église Saint-Georges...». *op. cit.*, p. 8.

⁵² Les larges fondations du clocher ont été interprétées comme les restes d'un clocher antérieur, du XV^e siècle peut-être, mais il semble bien, au vu des textes, que les chapelles n'aient été supprimées que plus tard.

Les premières maisons avaient un plan rectangulaire, avec une longueur de 10 à 15 m - 4 à 6 toises - pour une largeur d'environ 5 m ou 7,5 m - 2 ou 3 toises⁵³. La plupart présentaient, d'après les analyses archéologiques, des caractéristiques similaires: «cave» ou cellier au rez-de-chaussée, logement à l'étage et, en façade, escalier extérieur en pierre ou en bois sous le palier duquel s'ouvrait la porte du rez-de-chaussée. Aucune des «caves» n'était voûtée; quant au logement, il ne comportait généralement à l'origine qu'une seule pièce, chauffée dans deux cas par une cheminée placée sur l'axe de la façade. Quelques édifices, moins nombreux, présentaient un second étage. Les toits avaient des formes variées, à un pan ou à deux pans, avec faîte parallèle à la rue ou parfois perpendiculaire, et donc dans ce cas avec pignon sur rue. Ils étaient sans doute couverts à l'origine de matériaux très périssables, bardeaux ou chaume, assez rapidement remplacés par la tuile en terre cuite, plate ou courbe, dont des fragments apparaissent en emploi dans les maçonneries dès le XVI^e siècle.

Les baies des «caves» conservées sont très simples: étroites fenêtres rectangulaires chanfreinées sur les quatre côtés et portes généralement en plein cintre. Celles des logements étaient en revanche plus variées: fenêtres et portes en plein cintre ou en arc brisé encadrées d'un tore⁵⁴, ou à linteaux sur coussinets. Quant aux plafonds, si ceux des «caves» ne présentaient que des solives brutes, ceux du logement étaient généralement à solives moulurées d'un cavet ou d'un bandeau⁵⁵ encadré de deux tores, forme utilisée jusqu'au XV^e siècle au moins (fig. 9). Aucune trace de décor peint médiéval n'a pu être repérée dans ces bâtiments trop souvent remaniés, et seul un fragment de carreau vernissé figurant un lion atteste l'existence d'un poêle à Hermance au XV^e siècle⁵⁶. Des cheminées, parfois de vastes dimensions, ont en revanche été mises en évidence dans plusieurs bâtiments.

Les maisons médiévales conservées à Hermance sont toutes bâties en pierre; elles sont en outre pour la plupart placées sur le

⁵³ Dimensions comprenant la moitié de l'épaisseur des murs mitoyens.

⁵⁴ Tore: moulure cylindrique.

⁵⁵ Cavet: moulure creuse arrondie. Bandeau: moulure plate.

⁵⁶ Retrouvé dans les maçonneries du mur nord de la cour du n° 35 de la rue du Midi.

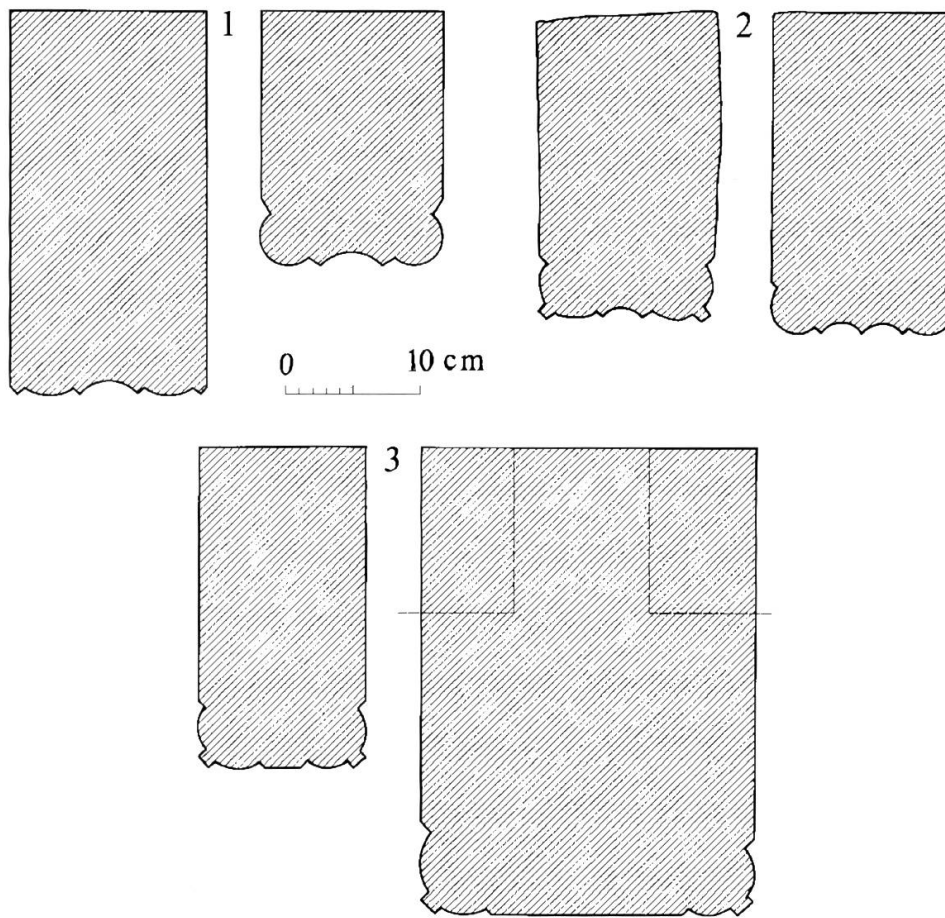


Fig. 9. Quelques moulures de solives de maisons d'Hermance:
 1) rue du Nord n° 13: gauche, après 1417 et droite, après 1424.
 2) rue du Nord n° 34: vers 1435.
 3) rue du Midi n° 35: gauche, vers 1343 et droite, après 1599.

pourtour de la ville, adossées à l'enceinte ou formant le front côté lac. Si l'on peut en conclure qu'une grande partie des bâtiments touchant la fortification étaient construits en dur, il est fort possible que les édifices des îlots centraux, en majeure partie disparus avant le XVIII^e siècle, aient été bâtis en matériaux plus légers, voire en construction mixte, comme au n° 34 de la rue du Nord, où la maison primitive, bien que placée contre l'enceinte, était bâtie en bois au-dessus d'un rez-de-chaussée en pierre.

Dans les deux bourgs, les maisons étaient séparées des rues par des cours, dites «courtines» ailleurs, comme à La Bâtiаз d'Estavayer en 1338⁵⁷ (fig. 10). Les analyses archéologiques

⁵⁷ Marcel GRANDJEAN, *Villes neuves et bourgs médiévaux...*, op. cit., p. 91-92.

montrent que ces cours étaient souvent entourées de murs latéraux, et que certaines étaient en outre fermées du côté de la rue par des arcades ou des portails qui en soulignaient le caractère privé. Ces murs pouvaient être d'une grande hauteur, puisque certains atteignaient 3 m à 3,40 m. Un grand nombre d'entre eux ont été bâtis en même temps que les maisons elles-mêmes et font donc partie des plans d'origine. Ces cours ont été remplacées à la rue du Nord, à la rue Centrale et dans une partie de la rue du Midi, ainsi que dans le Bourg-Dessus, par des agrandissements des bâtiments. Ceux-ci, effectués devant les façades primitives, ont doublé la surface des «caves» et des logements, ces derniers passant d'une à deux pièces, avec séparation de la chambre et de la cuisine⁵⁸. Ils ont été réalisés dans le courant du XIV^e siècle, entre 1295 et 1435 au n° 34 de la rue du Nord et vers 1343 au n° 35 de la rue du Midi, pour prendre deux exemples datés par la dendrochronologie. Les agrandissements conservés sont tous bâtis en pierre actuellement, mais celui de 1343 environ à la rue du Midi était à l'origine partiellement construit en pans de bois.

Dans la rue du Midi, l'agrandissement des bâtiments n'a pas été fait de façon aussi systématique qu'ailleurs. Au contraire des autres rues, où les façades sont alignées, de nombreux décrochements trahissent des extensions de faible ampleur, peut-être réalisées au XV^e ou au XVI^e siècle seulement, époque de la construction des plus anciennes des façades actuelles (fig. 2 et 10). En revanche, de petits bâtiments ont été construits dans les cours, le long de la rue. L'un, au n° 3, élevé au XIII^e ou au XIV^e siècle déjà, a été transformé en une sorte de tour au XV^e siècle par l'ajout d'un troisième niveau. Un groupe de bâtiments, aux n° 27-31, a été bâti au XVI^e siècle au-devant des édifices primitifs. Un autre type d'agrandissement a été réalisé dans la même rue, dont il marque la vocation commerçante: au n° 32, un portique en pierre à deux arcades supportant un étage a en effet été plaqué au milieu du XVI^e siècle contre la façade primitive du bâtiment. C'est le seul conservé à Hermance.

Selon des observations faites aux n° 3-5 de la ruelle du Centre, la rue du Centre était sans doute primitivement bordée,

⁵⁸ Un dédoublement similaire pourrait avoir également été réalisé du côté occidental de la ruelle des Galeries, dont certaines des maisons ont été raccourcies après le Moyen Âge par la démolition de leur moitié ouest, peut-être la plus ancienne.

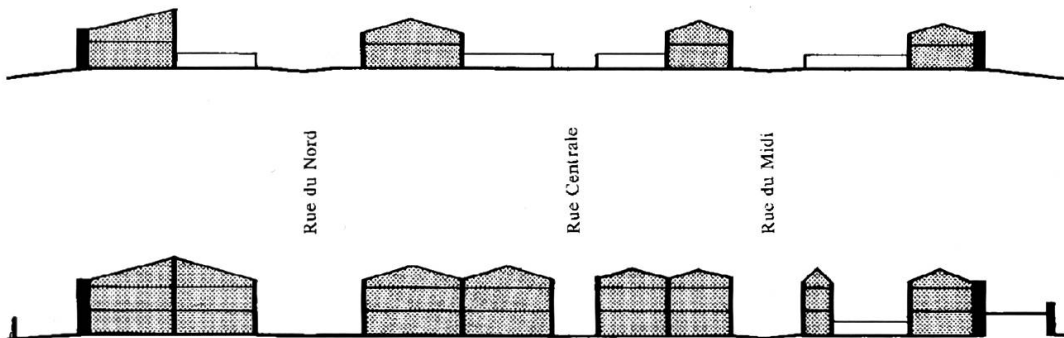


Fig. 10. Coupes sur le Bourg-d'en-Bas montrant le développement des bâtiments et des braies d'Hermance: en haut les habitations originales avec cour, en bas les maisons allongées au XIV^e siècle.

côté nord, par des cours sur toute sa longueur. Ces cours ont été remplacées, là encore, dans une seconde phase par des bâtiments. Des césures verticales visibles dans les murs des maisons bordant la ruelle Traversière pourraient indiquer qu'il en était allé de même dans l'îlot placé entre la rue du Centre et la rue du Midi, sans doute avec les maisons primitives élevées le long de la rue du Midi. Il est d'ailleurs à noter qu'aucun des bâtiments flanquant la rue Centrale ne présente d'ouverture médiévale et que tous ont manifestement servi de dépendances rurales, ce qui témoigne de la fonction agricole plutôt que résidentielle de cette rue.

D'autres granges et remises sont visibles dans la plupart des rues d'Hermance; certaines ont remplacé, dès le XVI^e siècle, des habitations médiévales, mais d'autres ont manifestement des origines gothiques, comme aux n^o 10-12 de la ruelle des Galeries ou au n^o 19 de la rue du Midi. Elles montrent qu'une certaine diversité devait régner dans les activités économiques des rues de la ville. Enfin, signalons que des abaissements d'une cinquantaine de centimètres des sols par des reprises en sous-œuvre ont été observés dans la plupart des «caves». Remontant au XV^e ou au XVI^e siècle pour les plus anciens, ils pourraient éventuellement être liés à l'adoption de tonneaux de plus vaste contenance et nécessitant de ce fait une plus grande hauteur des caves.

Les dispositions architecturales des maisons ont perduré à Hermance du XIII^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle; en effet, le plan général, - avec «cave» ou cellier au rez-de-chaussée et logement à l'étage accessible par un escalier extérieur-, n'a pas varié jusqu'alors.

Les décors des baies ont en revanche été adaptés à l'évolution du goût, mais restent généralement relativement modestes, encadrements de fenêtres à chanfreins ou gorges simples ou multiples et congés obliques, pyramidaux ou en langue. Quelques fenêtres plus richement moulurées sont néanmoins visibles à l'ancienne auberge de la Couronne et dans la rue du Midi, montrant la grande qualité du travail des tailleurs de pierre du XVI^e siècle à Hermance⁵⁹. Un autre élément de molasse est parfois décoré: la «chaudanne», niche placée derrière la cheminée de la cuisine et chauffant la salle contiguë. Quant aux solives des plafonds, leur mouluration s'affine au cours du XVI^e siècle, avant l'introduction des plafonds à la française dès les années 1600 (fig. 9). Ces derniers sont à leur tour remplacés dans le courant du XVII^e siècle par des solivages bruts, parfois masqués dès le XIX^e siècle par des plafonds de plâtre.

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, peu d'interventions architecturales importantes ont été réalisées à Hermance, à l'exception de la reconstruction de la nef de l'église, achevée en 1679 aux frais des régentes Christine de France et Jeanne de Savoie-Nemours. La ville voit au contraire un grand nombre de ses bâtiments disparaître, remplacés par des jardins, notamment au Bourg-Dessus et dans les îlots centraux du Bourg-d'en-Bas, et il faut attendre la dernière décennie du XVIII^e siècle pour que plusieurs constructions ou reconstructions de bâtiments importants soient à nouveau réalisées.

Hermance et les villes neuves lémaniques

Il n'entre pas dans notre intention de reprendre ici l'étude des villes neuves de la région lémanique, dont les caractéristiques ont été décrites par les ouvrages et les articles de Paul Hofer et Marcel Grandjean, auxquels nous renvoyons⁶⁰. Il est néanmoins utile de rappeler ici quelques pistes comparatives pour Hermance.

⁵⁹ Rappelons que des maçons de Cusy/Chens (Haute-Savoie) à côté d'Hermance, renommés pour leur savoir-faire, ont émigré dans le Vieux-Chablais: Marcel GRANDJEAN, « Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique », dans *Vallesia, Mélanges offerts à André Donnet pour son 65^e anniversaire*, t. XXXIII, 1978, p. 251-254.

⁶⁰ Hans BOESCH et Paul HOFER, *Villes suisses à vol d'oiseau*, Berne 1963. Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondements de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, (Cours général public 1983-1984 de l'Université de Lausanne), Lausanne, 1984, p. 61-100; -, « Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de

L'orientation d'Hermance, perpendiculaire au lac, diffère de celle de la plupart des autres villes neuves des bords lémaniques: Versoix, Coppet, Rolle, Morges, La Tour-de-Peilz et Villeneuve se développent en effet parallèlement au rivage, le long d'une route devenant rue principale à l'intérieur des murs. Deux caractéristiques topographiques d'Hermance expliquent cette différence: tout d'abord, l'existence, à distance du lac, d'une colline propice à accueillir un château et ensuite la présence du large estuaire de l'Hermance. Ce dernier empêchait en effet le passage au bord du lac d'une route le long de laquelle se serait développée la ville, comme dans les autres exemples mentionnés.

Le tracé triangulaire des rues du Bourg-Dessus, découlant essentiellement de la forme du plateau qui l'accueille, n'est pas sans rappeler, en moins développé, celui de Saint-Prex, où l'on remarque une adaptation semblable d'un plan régulier à un promontoire. Quant au Bourg-d'en-Bas, il trouve de plus nombreux parallèles dans la plupart des villes neuves citées plus haut, rectangulaires et comptant deux ou trois rues parallèles reliées par des ruelles; il s'en distingue pourtant par l'absence de ruelle-égout séparant les bâtiments dans les îlots centraux.

La longueur des parcelles primitives, 25 à 27 m le long de l'enceinte, 22 à 27 m entre la rue du Midi et la rue Centrale et 32 à 40 m entre la rue Centrale et la rue du Nord, semble être le double de celle des autres villes neuves lémaniques, mais seule leur moitié était bâtie. Le même cas se reproduit dans les Rues-Basses de Genève, autre création du XIII^e siècle, où les parcelles, à moitié bâties elles aussi, mesuraient environ 25 mètres⁶¹.

Vaud. Nouvelle apologie de l'infanterie en histoire de l'art monumental», dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1988-4, p. 428-437. Voir aussi: Jean-Pierre LEGAY, «Un réseau urbain médiéval: les villes du comté, puis duché de Savoie», dans *Les villes en Savoie et au Piémont au Moyen Âge, Bulletin du Centre d'études franco-italien*, no 4, Chambéry 1979, p. 13-64. *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, publié sous la direction de Bernard ANDENMATTEN et Daniel de RAEMY, Lausanne, 1990. Françoise DIVORNE, *Berne et les villes fondées par les ducs de Zähringen au XII^e siècle*, Bruxelles 1991. Paul BISSEGER, «La ville neuve de Morges au XIV^e siècle à travers les reconnaissances foncières», dans *Le Pays de Vaud vers 1300* (Cours public publié par Agostino PARAVICINI BAGLIANI), Cahiers lausannois d'histoire médiévale no 6, Lausanne, 1992, p. 141-180. *Stadt- und Landmauer, Band 1, Beiträge zum Stand der Forschung*, Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich Band 15.1, 1995.

⁶¹ Philippe BROILLET, «Autour de la porte d'Yvoire...», *op. cit.*, p. 40; le même, «Développement et fortification des Rues-Basses de Genève entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle»,

Les fortifications d'Hermance appartiennent à un type répandu, où les façades arrière des bâtiments font office de mur d'enceinte, comme dans la ville d'Yvoire, toute proche. L'absence de mur d'enceinte du côté du lac et le probable remplacement de celui-ci par des pieux de bois, ne sont également pas uniques dans la région: Genève, Lutry⁶² ou Yvoire⁶³, pour ne citer qu'eux, présentaient des renforcements de bois du côté du lac. Quant aux murs de braies, ils se retrouvent autour du Léman à La Tour-de-Peilz dès 1294-95, puis un peu plus tard à Vevey, Morges, Nyon et Lutry⁶⁴, mais seule cette dernière ville a développé des fausses-braies. Versoix, de l'autre côté du Léman, avait en outre des défenses rappelant celles d'Hermance. Sur la représentation de la prise de Versoix en 1589 sont en effet figurés, aux deux extrémités de la grève, des renforcements s'avancant au-delà du mur fermant la ville du côté du lac (fig. 11); celui du sud était renforcé par une tour et l'autre par une échauguette⁶⁵. Villeneuve présentait également une tour à l'extrémité de son enceinte du côté du lac⁶⁶.

L'emplacement de l'église d'Hermance, touchant le mur d'enceinte, constitue une autre caractéristique que l'on retrouve dans plusieurs villes neuves et agglomérations fortifiées de la région, à Yvoire, Versoix, Morges, La Tour-de-Peilz, Aubonne, La Neuveville et Morat, par exemple.

L'architecture des bâtiments civils est plus difficile à comparer, peu d'études archéologiques de bâtiments urbains contemporains ayant été publiées pour l'instant dans le bassin lémanique. Signalons toutefois que le plan commun des premières maisons d'Hermance se retrouve en ville de Genève, où des bâtiments des XIII^e-XIV^e siècles récemment étudiés à la Grand-Rue présentent des caractéristiques proches: logement formé d'une seule pièce au-

dans *Les Villes de la région lémanique de l'Antiquité à nos jours*, Rencontres régionales d'Histoire et d'Archéologie 1993, Gex, 1995, p. 55-56.

⁶² Lutry; *Arts et Monuments*, *op. cit.*, t. 1, p. 66.

⁶³ Georges BAUD, *Yvoire, la vie sur les bords du Léman à travers le temps*, Thonon-les-Bains, 1988, p. 68

⁶⁴ Marcel GRANDJEAN, «Vers une histoire fondamentale...», *op. cit.*, p. 432.

⁶⁵ Jean TERRIER, «Versoix», dans *Stadt- und Landmauern*, *op. cit.*, p. 145, fig. 28.

⁶⁶ Marcel GRANDJEAN et Michèle GROTE, *Villeneuve*, Guides des monuments suisses publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne, 1985, plan p. 2.

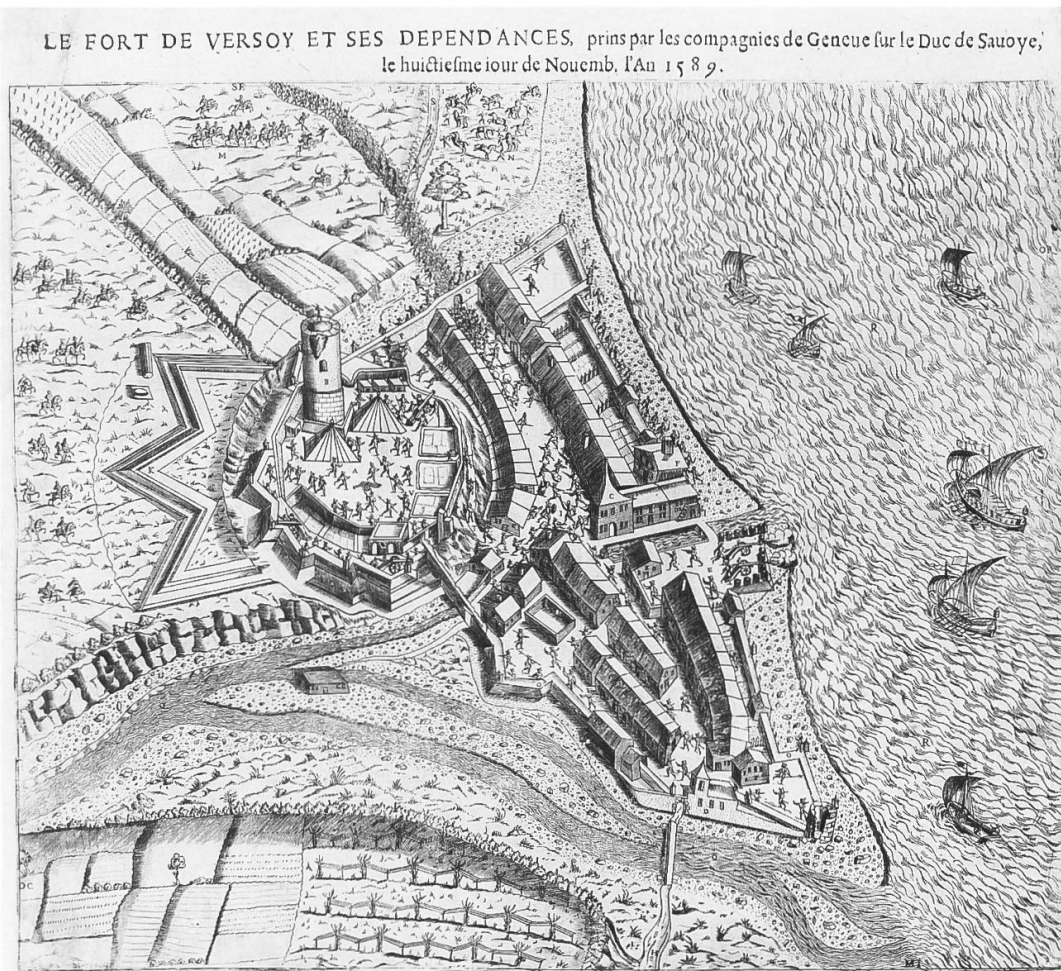


Fig. 11. La ville de Versoix en 1589; la gravure montre bien les défenses avancées du côté du lac (coll. CIG).

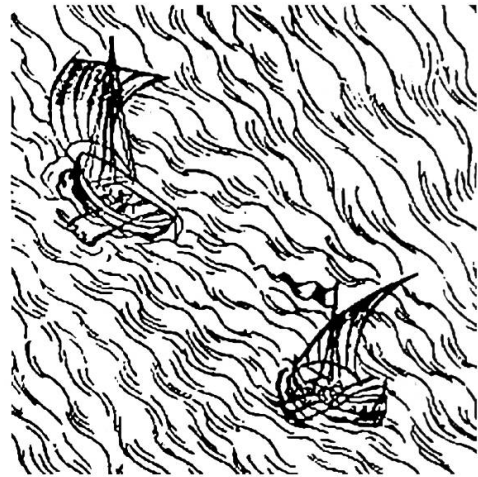
dessus d'une «cave» et probablement escalier extérieur⁶⁷. Deux autres bâtiments médiévaux de Genève ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur escalier extérieur, à la rue de la Tour-de-Boël et à la rue Tabazan. Yvoire présente de nombreuses maisons similaires à celles d'Hermance, parfois aussi précédées de cours fermées jusqu'à la rue par des murs latéraux⁶⁸. Lutry a de même conservé quelques bâtiments gothiques similaires, dont l'un au moins a également été allongé dans une seconde étape⁶⁹. Le Landeron, fondé en 1325, a également connu le même genre de bâtiments, avec les mêmes

⁶⁷ Jacques BUJARD, «Deux mille ans d'urbanisme à la Grand-Rue», dans *Un îlot médiéval*, éd. Ville de Genève, 1994, p. 9-22.

⁶⁸ Georges BAUD, *op. cit.*, photographie p. 252.

⁶⁹ *Lutry, Arts et Monuments, op. cit.*, t. 2, p. 316-318, 325-326.

allongements postérieurs⁷⁰. De nombreux autres édifices de la région, plus récents mais présentant les mêmes caractéristiques architecturales, permettent de relever la grande diffusion de ce type très simple de bâtiment dès le Moyen Âge, les exemples d'Hermance se plaçant parmi les plus anciens actuellement connus⁷¹.



⁷⁰ Étude archéologiques achevée en 1997 de l'ancienne maison de Vaumarcus au Landeron par Bernard Boschung et Jacques Bujard du Service cantonal neuchâtelois de la protection des monuments et des sites.

⁷¹ Les belles études de synthèse de Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, *Demeures médiévales. Coeur de la cité*, R.E.M.P.ART 1992, et Yves ESQUIEU, «La maison médiévale urbaine en France: état de la recherche», dans *Bulletin Monumental*, 1995.153-II, p. 109-142, ne citent en revanche que peu d'exemples français. Voir néanmoins: Y. PETITDENT *et alii*, «Maisons médiévales de Semur-en-Auxois. Étude archéologique avant démolition de deux maisons médiévales dans le faubourg des Vaux», dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, t. V-2, 1992, p. 1-18.

Bâtiments médiévaux d'Hermance: notices archéologiques

Les résultats des études archéologiques vont être ici présentés bâtiment par bâtiment en commençant par le flanc nord du Bourg-d'en-Bas, puis en poursuivant par le flanc sud et les îlots centraux. Nous terminerons par le Bourg-Dessus, qui n'a fait jusqu'ici l'objet que de peu d'investigations.

Rue du Nord n° 26, ancienne Hostellerie du Cerf

Deux bâtiments originellement distincts composent le n° 26⁷²; celui de l'ouest (26 A) a conservé une partie importante de sa substance médiévale (fig. 12 à 15). Entièrement construit en maçonnerie, il comportait primitivement, cas exceptionnel, deux étages sur rez-de-chaussée. Accessible par une porte placée sous l'escalier extérieur en pierre menant au premier étage, le rez-de-chaussée était éclairé par deux meurtrières percées dans l'enceinte⁷³, tandis que son plafond est encore supporté par deux piliers en chêne datés de 1253 environ par la dendrochronologie (fig. 14 et 16). Les deux étages supérieurs n'ont pas conservé leurs ouvertures en façade, manifestement cintrées et moulurées d'un tore au vu de plusieurs blocs de molasse retrouvés (fig. 17). Il est probable que la maison était déjà couverte d'un toit à deux pans avec pignon sur rue, son mur mitoyen occidental se terminant à l'horizontale (fig. 18.1). Les traces d'une charpente de cette forme⁷⁴, réemployée, semble-t-il, lors d'un exhaussement du bâtiment, mais datée elle aussi par la dendrochronologie du milieu du XIII^e siècle⁷⁵, ont d'ailleurs été mises en évidence (fig. 18.2).

⁷² Jacques BUJARD, «Habitations...», *op. cit.*, p. 204-216.

⁷³ Celle à l'est a été ménagée dès la construction de l'enceinte, mais elle a été élargie plus tard et dotée alors d'un encadrement chanfreiné de molasse, comme la baie voisine, peut-être seulement percée à ce moment.

⁷⁴ Sablière noyée dans le mur, à laquelle étaient chevillées neufs fer mes avec arbalétrier et entrant.

⁷⁵ Dernier cerne conservé: 1235, mais la similitude de croissance des chênes de la charpente et des piliers de la cave paraît indiquer une même provenance et donc des abattages contemporains, vers 1253.

Les deux maisons contiguës de part et d'autre présentaient un plan identique: le plain-pied des deux édifices était accessible par des portes s'ouvrant vers leur angle sud-ouest. Le n° 26 B, à l'est, a d'ailleurs conservé les étroites bases maçonnées de son escalier extérieur en bois. Quant au sommet horizontal du mur mitoyen entre le n° 28 et le n° 26 A, il paraît signifier qu'il y avait à cet endroit plusieurs bâtiments contigus avec pignons sur rue.

Le n° 28 a ensuite, au cours du XIV^e siècle, été allongé d'une dizaine de mètres, au détriment de la cour qui s'étendait auparavant entre l'édifice et la rue (fig. 18.2). La maison, comprenant toujours deux étages sur rez-de-chaussée, reçut alors une toiture avec faîte parallèle à la rue et non plus pignon sur rue. Le n° 26 A fut surélevé d'une quarantaine de centimètres lors du même chantier, rendant plus habitable son deuxième étage, haut jusqu'alors de deux mètres seulement. Un canal de fumée pris dans le pignon sur rue de ce dernier bâtiment indique qu'une cheminée se trouvait plaquée contre la façade, sans doute dans la salle du premier étage où une telle installation a subsisté jusqu'au XIX^e siècle.

Quelques décennies plus tard, le n° 26 A a été allongé à son tour; sa toiture a alors aussi été retournée, pour être établie à un niveau plus bas que celle du n° 28 (fig. 18.3). Le n° 26 B a suivi la même évolution vers la même époque, de même que le bâtiment (26 C) qui lui était contigu à l'est. Dans ce dernier cas, la partie créée devant la maison primitive est plus large que cette dernière et vient empiéter sur la parcelle voisine.

Un incendie a plus tard rendu nécessaire la reconstruction d'une partie de l'enceinte et du mur mitoyen entre les n° 26 A et B; une vaste cheminée est alors ménagée au premier étage du n° 26 B et une fenêtre à meneau est percée au n° 26 A, carrément dans le mur d'enceinte (fig. 18.4). L'abattage des solives du n° 26 A, remplacées après cet incendie, a été daté par la dendrochronologie de l'automne-hiver 1446-47 pour celles de la «cave» et de 1454 pour l'étage, permettant de placer la reconstruction au milieu du XV^e siècle. Peu après, une deuxième fenêtre à meneau est percée au n° 26 A dans le mur d'enceinte, puis deux portes et d'autres fenêtres y sont encore ménagées, trahissant sa perte d'importance défensive. Signalons encore qu'un escalier à vis a été créé, fait assez rare à Hermance, au XV^e ou au XVI^e siècle à l'intérieur du n° 26 A.

Le n° 26 B a été transformée en grange au XVI^e ou au XVII^e siècle (fig. 18.5), puis les deux bâtiments ont été réunis vers 1803 pour former une ferme avec grange, écurie et logement (fig. 18.6).

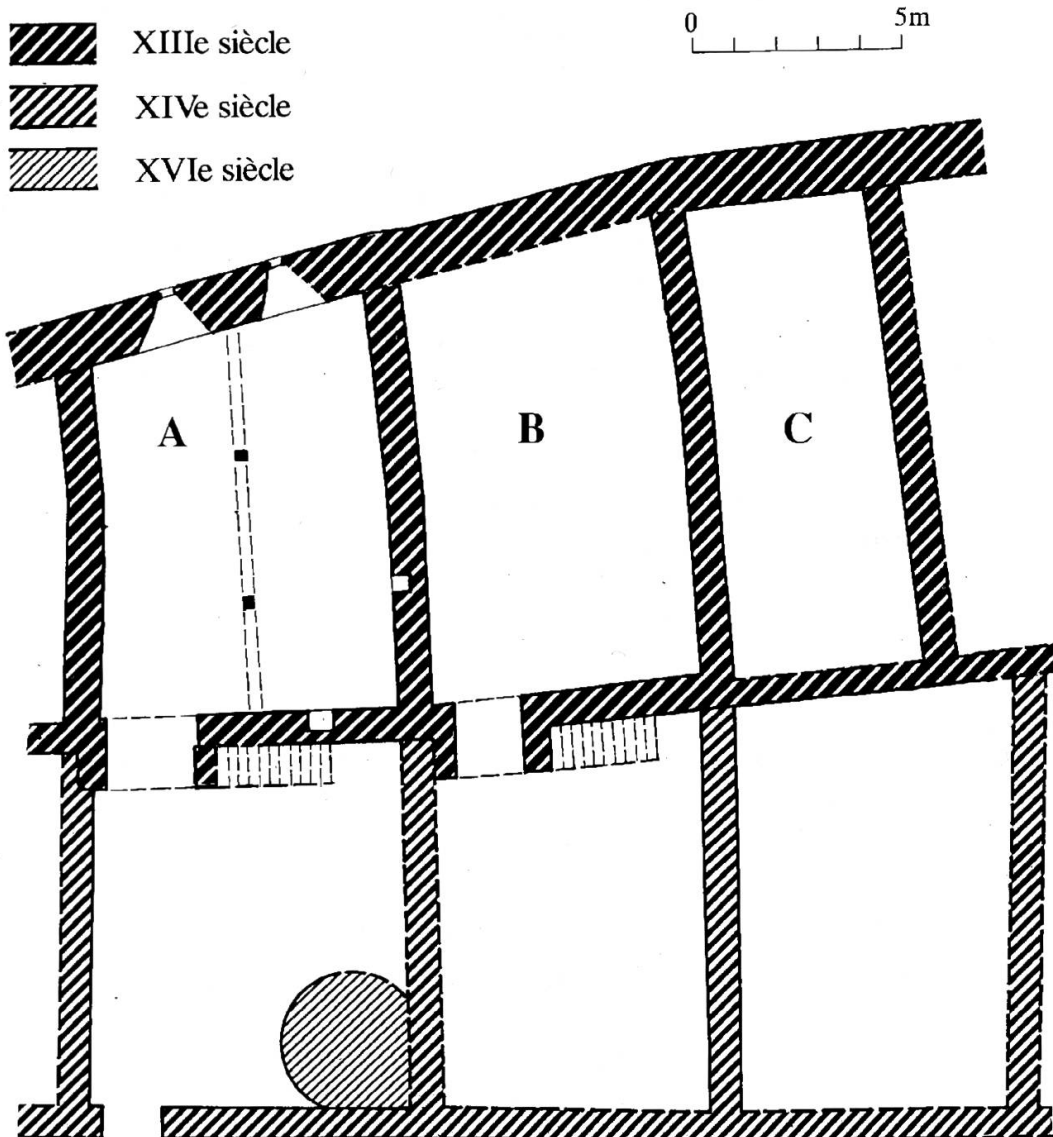


Fig. 12. Plan des maisons à la rue du Nord n° 26.



Fig. 13. Relevé de l'enceinte derrière le n° 26 de la rue du Nord.

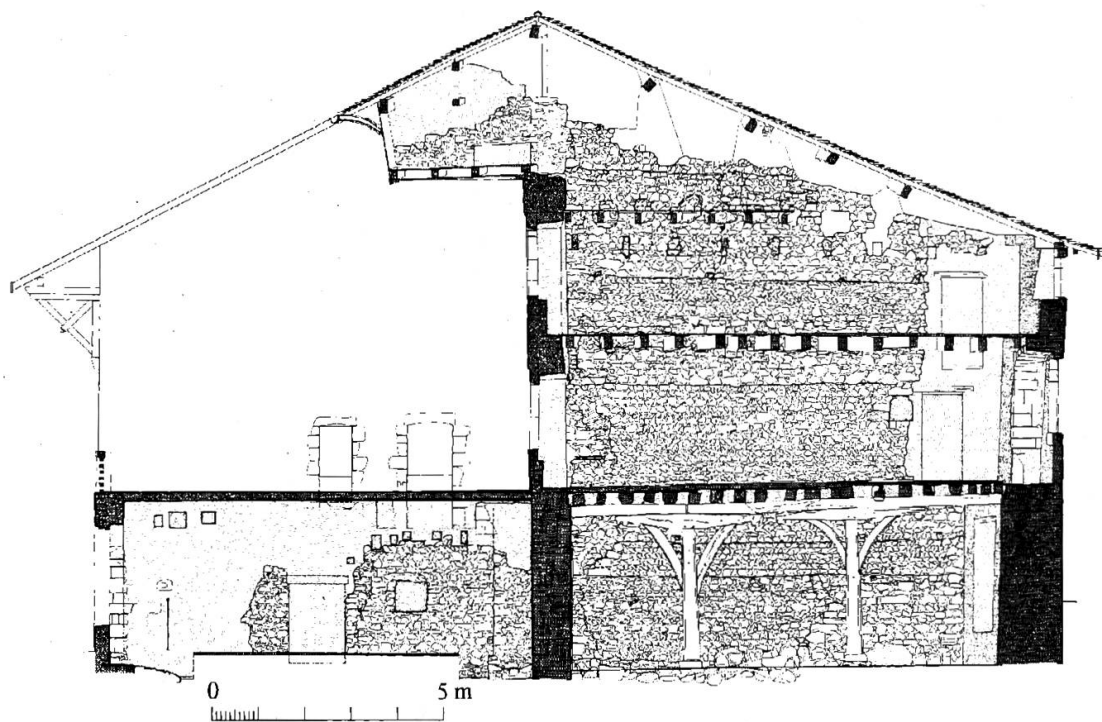


Fig. 14. Relevé du mur mitoyen ouest du n° 26 A de la rue du Nord, avec à droite la maison originale du milieu du XIII^e siècle et à gauche l'agrandissement du XIV^e siècle.

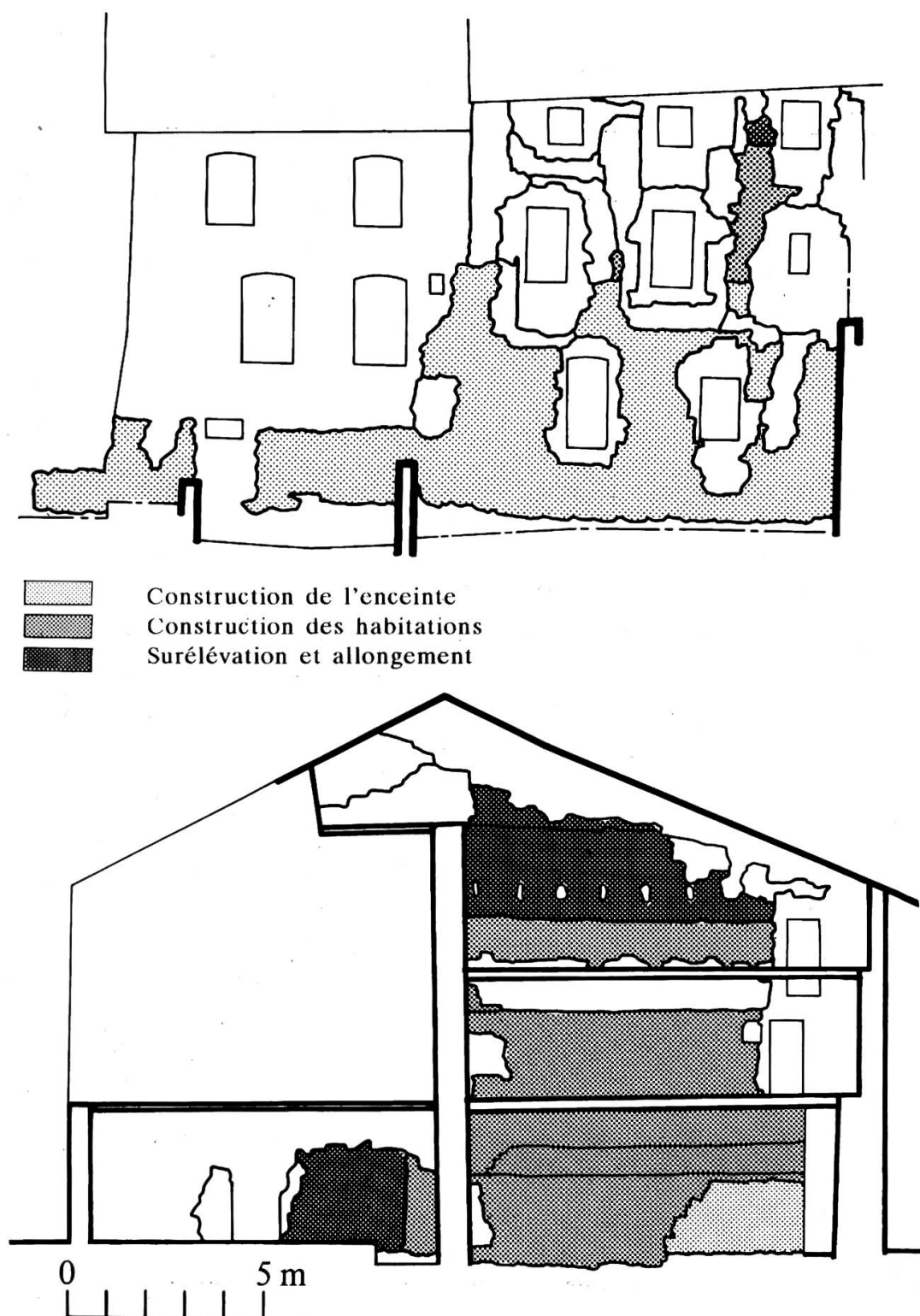


Fig. 15. Schéma montrant les trois étapes de construction de l'enceinte et du mur mitoyen ouest du n° 26 de la rue du Nord aux XIII^e et XIV^e siècles.



Fig. 16. Vue de la cave du n° 26 A de la rue du Nord avec les piliers de 1253 environ.

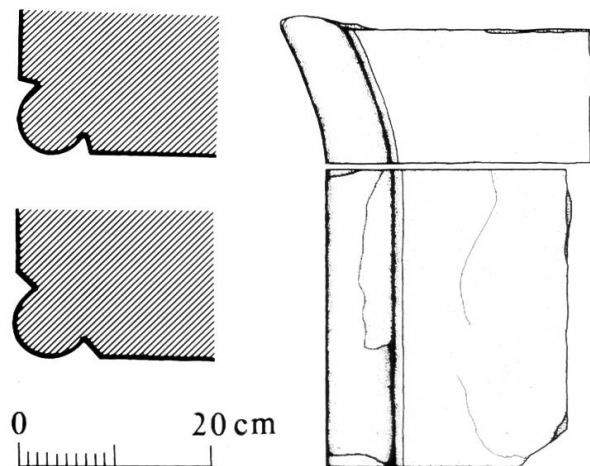


Fig. 17. Blocs de molasse provenant des encadrements des baies du XIII^e siècle du n° 26 A de la rue du Nord.

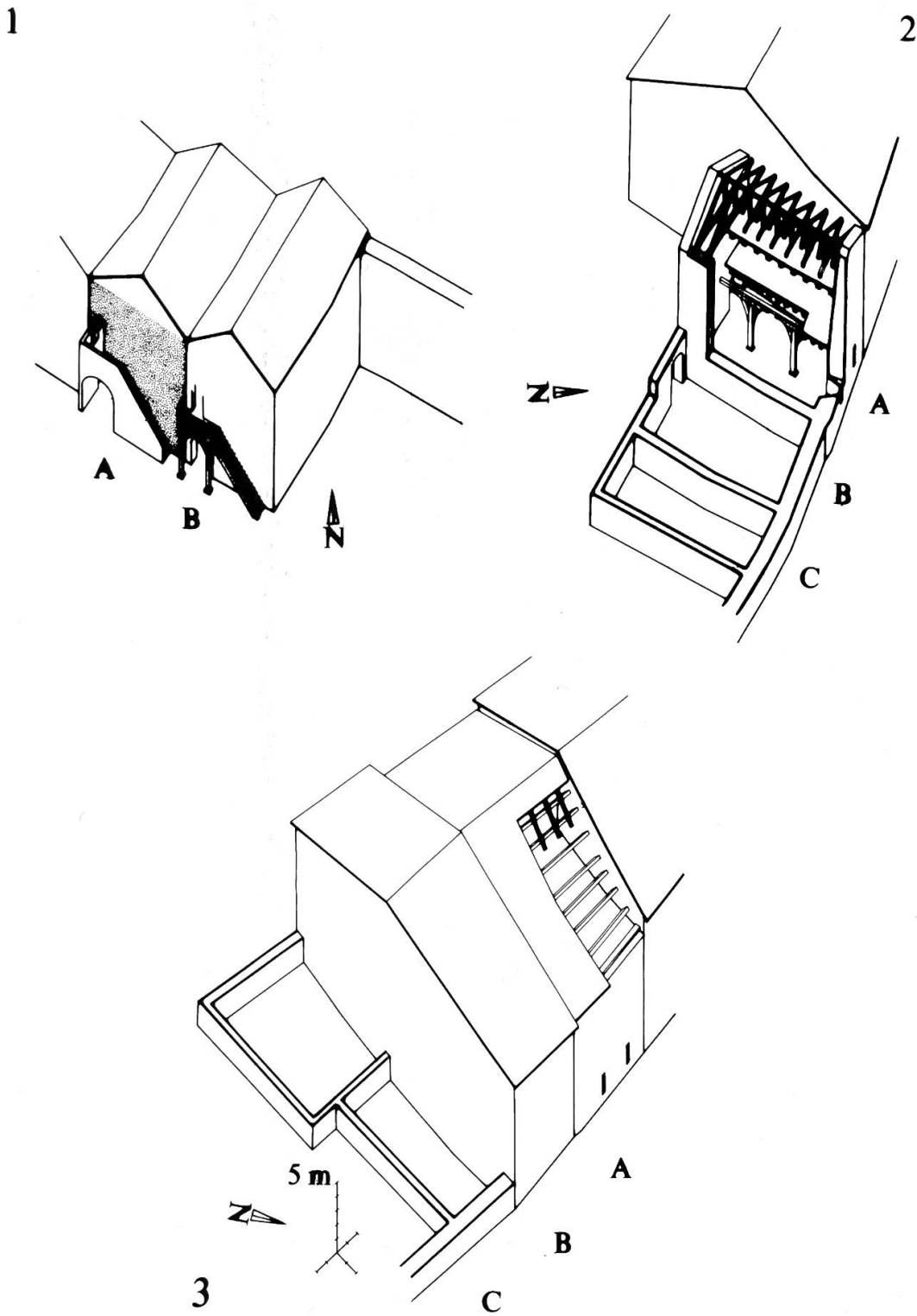


Fig. 18. Reconstitution des états successifs des maisons au n° 26 de la rue du Nord: 1) milieu du XIII^e siècle. 2) seconde moitié du XIII^e siècle. 3) XIV^e siècle.

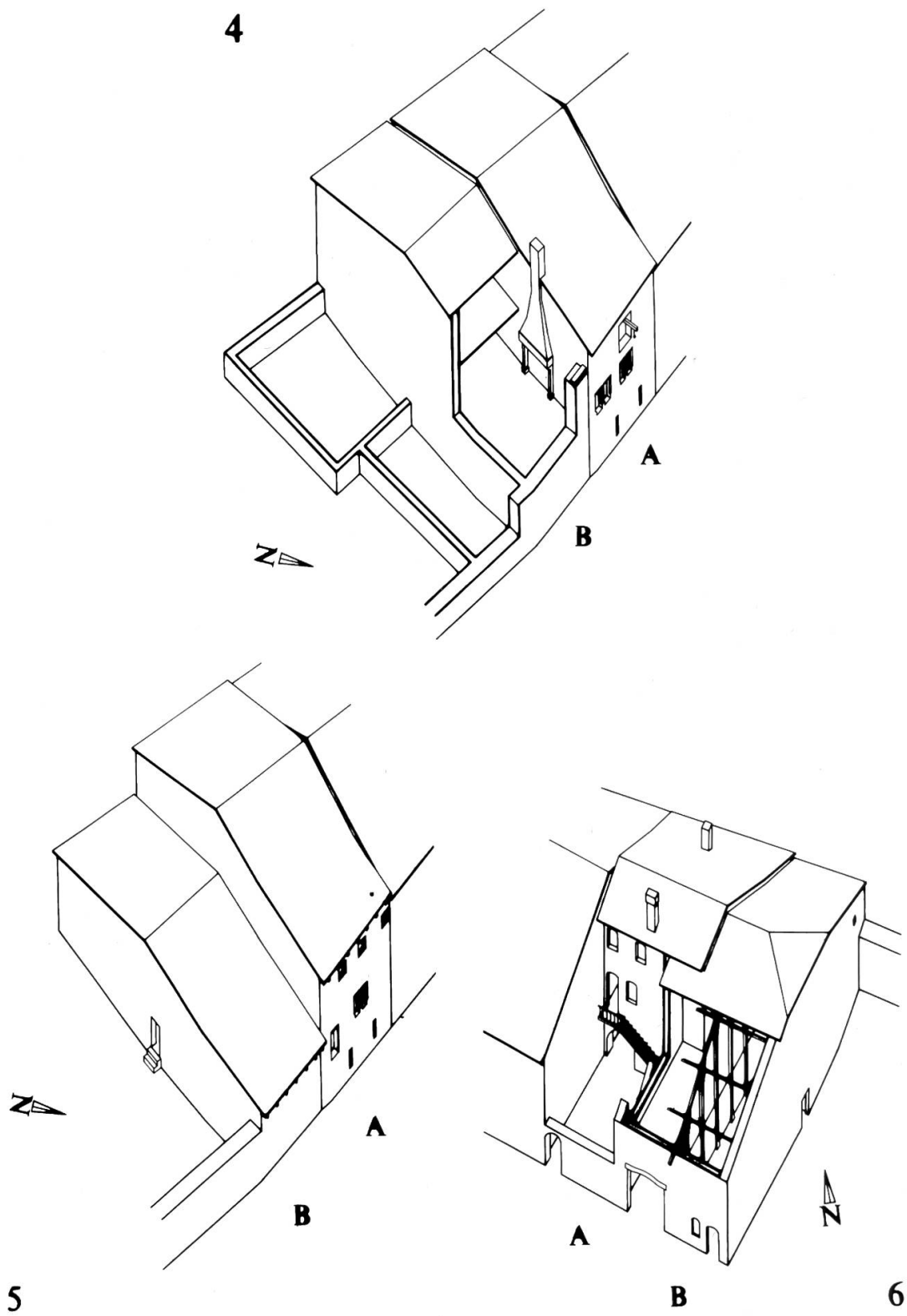


Fig. 18 [suite]. Reconstitution des états successifs des maisons au n° 26 de la rue du Nord: 4) XV^e siècle. 5) XVII^e siècle. 6) vers 1803.

Rue du Nord-ruelle des Grèbes n° 1

La construction en 1972 d'une villa et d'un immeuble a amené Charles Bonnet à effectuer une fouille de sauvetage dans des jardins à l'est de l'Hostellerie du Cerf⁷⁶ (fig. 2 et 5). Les parties inférieures de deux tronçons de l'enceinte septentrionale de la ville ont été mises au jour, ainsi que quelques restes des murs mitoyens et de l'une des façades des bâtiments qui y étaient accolés⁷⁷. Les bases d'une petite porte, large de 0,65 m seulement, ont été mises en évidence dans l'enceinte. S'ouvrant dans l'une des maisons, elle a manifestement été percée après l'édification du mur. Elle était flanquée de deux baies étroites également postérieures à la construction. Cette porte a dû être créée essentiellement pour donner un accès à la rivière, peut-être au XV^e ou au XVI^e siècle, époque des premiers percements dans l'enceinte. Une porte de même largeur a d'ailleurs été ménagée au XVI^e ou au XVII^e siècle dans l'enceinte, au premier étage d'un bâtiment voisin⁷⁸.

Les fouilles de 1969-1970 et 1972 ont mis au jour du même côté de la ville deux tronçons d'un mur de faible largeur⁷⁹. Situé une dizaine de mètres au-devant de l'enceinte, ce mur se prolongeait vers le sud du côté du lac (fig. 2). Il a été bâti après le percement de la porte susmentionnée, puisqu'il se retournait le long du passage qui y menait. Il pourrait avoir protégé des débordements de l'Hermance des jardins établis au pied de l'enceinte, sa faiblesse rendant peu probable un but défensif. Un mur parallèle plus récent ferme d'ailleurs quelques mètres plus au nord les jardins actuels. Notons en outre que des jardins existaient aussi sur le flanc méridional de la ville, puisqu'il est signalé en 1459 que le curé entretenait une vigne au-devant du mur d'enceinte, dans les lices à côté de l'église⁸⁰.

⁷⁶ Charles BONNET. «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 22-24.

⁷⁷ Les façades primitives de ces bâtiments n'ont pas été mises en évidence dans la petite surface fouillée, mais le plan cadastral de 1849 marque une limite de propriété sur leur tracé.

⁷⁸ Porte chanfreinée au n° 26 A de la rue du Nord s'ouvrant sur un escalier extérieur ou une galerie.

⁷⁹ 0,58-0,69 m. Ce mur est crépi sur ses deux faces vers la tour nord-ouest, alors qu'il soutenait un terrassement vers la poterne, sa face sud étant maçonnerie contre terre. Charles BONNET. «Les fortifications du Bourg-d'en-Bas...», *op. cit.*, p. 167-168. — «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 23.

⁸⁰ Charles BONNET. «L'église Saint-Georges...», *op. cit.*, p. 8.

Rue du Nord n° 34

Cette maison⁸¹ est située dans la même rangée de bâtiments que l'Hostellerie du Cerf, dont elle n'est séparée que par trois bâtiments. Elle a été bâtie en même temps que l'enceinte nord, la paroi occidentale de son rez-de-chaussée lui étant liée (fig. 19 et 20). Elle a également été élevée en même temps que le bâtiment qui lui est contigu à l'est, leurs maçonneries étant, elles aussi, liées. Originellement, les murs maçonnés n'excédaient pas trois mètres de hauteur, à l'exception du mur d'enceinte qui s'élevait sur au moins six mètres⁸². L'accès au rez-de-chaussée se faisait par un passage voûté établi dans son angle sud-ouest, passage supportant le palier d'un escalier placé devant la façade⁸³ (fig. 21). Cet escalier nous assure de l'existence d'un étage, entièrement disparu, et qui n'était pas édifié en pierre, mais en bois ou en pan de bois. L'élévation de cet étage ne peut évidemment plus être reconstituée, néanmoins, la position du palier assure que son entrée se trouvait à gauche de la façade sur rue, au-dessus de celle de la «cave». Un mur bâti en même temps que la maison dans le prolongement du mur mitoyen occidental délimitait la cour jusqu'à la rue.

Le bâtiment a été ravagé par un incendie ayant laissé de fortes traces de rubéfaction sur les murs du rez-de-chaussée. L'étage a été entièrement rebâti après ce sinistre, à nouveau en bois ou en pan de bois. Les solives du plafond de la «cave» ont également été remplacées à la suite de l'incendie; les sapins dans lesquels elles ont été façonnées ont été abattus au printemps 1288⁸⁴.

Le mur mitoyen oriental est reconstruit quelques années plus tard en maçonnerie. Deux larges arcades surbaissées aveugles y sont alors ménagées; profondes de 0,42 m, soit la moitié de l'épaisseur du mur, elles agrandissaient la surface habitable de ce logement formé d'une seule pièce⁸⁵ (fig. 19 et 22.1). Leurs retombées sont surmontées de trois petites niches carrées placées juste au-dessus

⁸¹ Bâtiment étudié de novembre 1988 à février 1989.

⁸² L'enceinte présentait un retrait de 0.30 m à mi-hauteur.

⁸³ La voûte se prolongeait sur 0,75 m au-devant de la façade.

⁸⁴ Pour les références dendrochronologiques de cette maison: rapport LRD9/R2387.

⁸⁵ Autre exemple d'arcade du même type à Genève, Grand-Rue 28: Jacques BUIARD, «Deux mille ans d'urbanisme à la Grand-Rue», *op. cit.*, p. 9-22.

d'un retrait du mur supportant autrefois les solives du plafond. Quant au toit, il était à un seul pan, l'eau de pluie se déversant par-dessus l'enceinte⁸⁶. Une planche ayant servi au coffrage de l'une des niches a été débitée dans un chêne coupé au printemps 1295, date *post quem* pour cette reconstruction en pierre, qui pourrait être liée à un réaménagement de l'étage de l'édifice contigu à l'est.

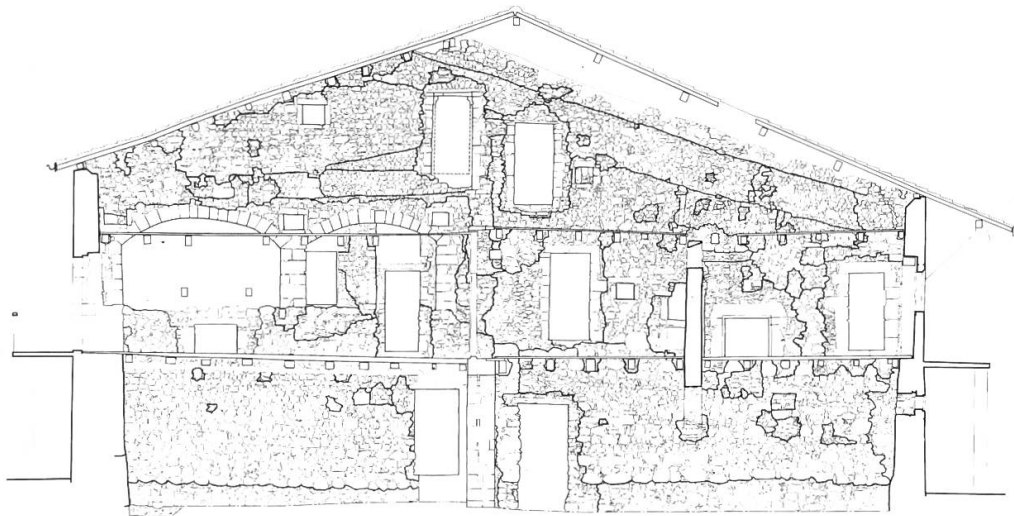


Fig. 19. Relevé du mur mitoyen est du n° 34 de la rue du Nord.

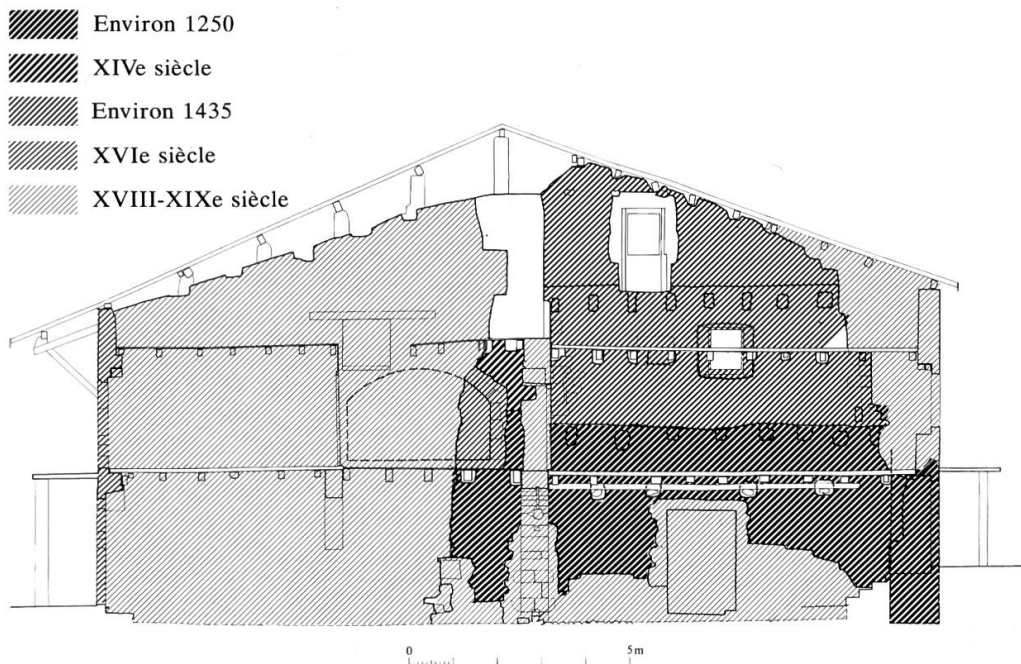
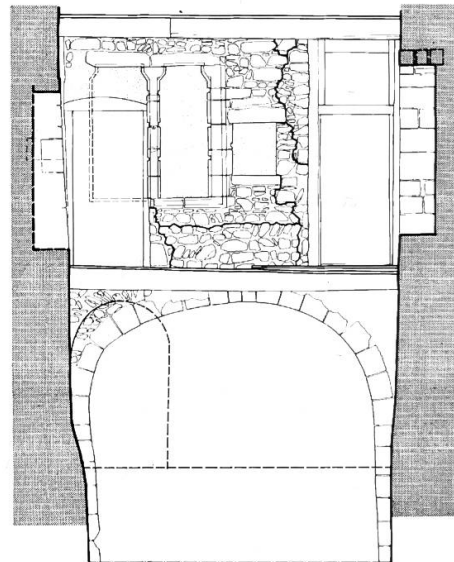


Fig. 20. Relevé schématique du mur mitoyen ouest du n° 34 de la rue du Nord, avec le report des étapes de construction.

⁸⁶ Certaines des pannes de la charpente étaient supportées par des corbeaux formés de grosses pierres.

Comme à l'Hostellerie du Cerf, la maison a ensuite été prolongée d'une dizaine de mètres en direction de la rue (fig. 19, 20 et 22.2). La nouvelle partie, entièrement construite en maçonnerie, comportait aussi un étage sur rez-de-chaussée, mais ses planchers étaient situés 1,20 m au-dessous du niveau de ceux de l'ancienne maison. Le toit fut alors complété d'un second pan sous lequel s'ouvrait, côté est, une petite fenêtre⁸⁷. Il ne reste que peu de traces du nouveau mur mitoyen occidental, simple surélévation du mur de clôture de la cour. En revanche, l'ancienne façade sur rue, devenue mur de refend, est reprise et l'on y ménage une armoire double à linteaux sur coussinets, une petite niche⁸⁸ et vraisemblablement déjà une porte (fig. 21).

Fig. 21.
Relevé, au n° 34 de la rue du Nord, du mur de refend, l'ancienne façade sur rue.
En bas à gauche, reconstitution de l'entrée originale de la cave et à l'étage, les armoires du XIV^e siècle.



La nouvelle façade, quant à elle, a été rebâtie plus tard, mais il est certain qu'elle était, comme aujourd'hui encore, précédée d'un escalier extérieur, l'escalier primitif ayant été supprimé lors de l'agrandissement. Grâce à cette extension, l'étage a passé d'une à deux pièces⁸⁹, la cuisine étant aménagée côté rue, et c'est au plus tard à ce moment, la pièce nord ayant été aveuglée par l'allongement, que

⁸⁷ Cette petite fenêtre atteste que la maison contiguë n'a été agrandie que plus tard, ou que sa toiture était plus basse.

⁸⁸ Les murs mitoyens, le mur de refend et la façade présentent les mêmes limites horizontales de chantier, ce qui atteste qu'ils ont été élevés simultanément.

⁸⁹ La porte reliant les deux parties ne date que du XIX^e siècle, mais a sans doute remplacé une ouverture antérieure.

deux fenêtres ont été percées dans l'enceinte⁹⁰. Aucune datation dendrochronologique n'a pu être obtenue pour cet agrandissement, que le caractère des maçonneries, proches de celles des murs originaux, permet néanmoins de placer dans le courant du XIV^e siècle.

Peu après, un second étage est créé au-dessus de la chambre, par la surélévation du pan nord de la toiture. Les nouvelles maçonneries, toujours partiellement en épi, sont attribuables au XIV^e siècle encore. Le pan sud de la toiture et la façade sont à leur tour surélevés quelques décennies plus tard.

Puis c'est vers 1435, selon une datation dendrochronologique, que de grandes réfections sont entreprises: la façade sur rue

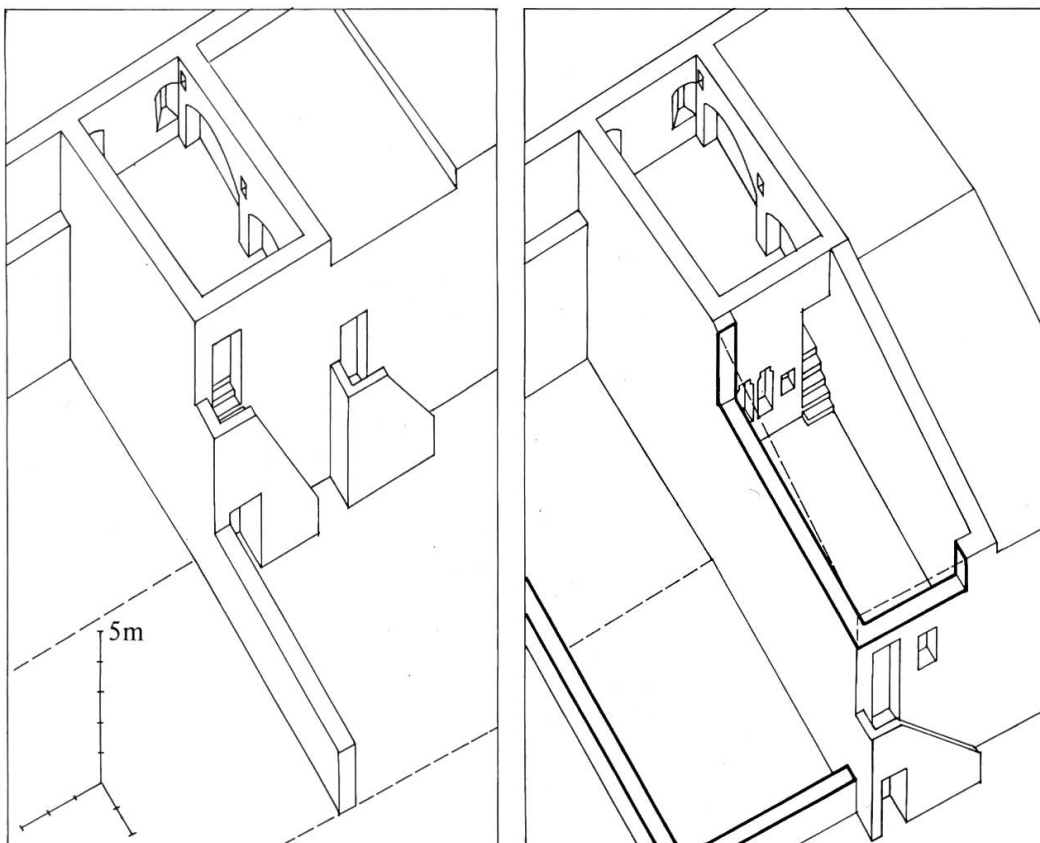


Fig 22. Reconstitutions de la maison de la rue du Nord n° 34; à gauche l'état de la fin du XIII^e siècle, à droite celui du XIV^e siècle.

⁹⁰ Il subsiste un piédroit et la naissance d'un arc de molasse de la fenêtre placée vers l'angle nord-est de la pièce, tandis qu'une autre fenêtre peut être restituée vers l'autre angle grâce aux traces de réaménagement d'un piédroit au XV^e siècle. Ces fenêtres ont été élargies à plusieurs reprises, aussi leur forme originale n'est-elle plus reconnaissable.

est reconstruite sous sa forme actuelle, avec une porte de «cave» en plein cintre sous l'escalier extérieur de bois⁹¹, une porte et une petite fenêtre à l'étage (fig. 23). La toiture est exhaussée, tandis que, dans la «cave», le mur de refend - la façade primitive - fait place à une arcade; les murs sont repris en sous-œuvre et une porte est percée dans la paroi occidentale (fig. 19 et 20). À l'étage, le mur occidental de la chambre, sans doute resté en bois jusqu'alors, est reconstruit en pierre⁹². En outre, les solives de la cuisine et de la partie sud de la «cave» sont remplacées; seules celles de la cuisine portent des moulures⁹³ (fig. 9.2). Une troisième arcade surbaissée aveugle est ménagée vers la même époque à l'étage, mais dans la paroi occidentale de la cuisine cette fois-ci (fig. 20).



Fig. 23. La façade du n° 34 de la rue du Nord, reconstruite vers 1435.

⁹¹ L'escalier a été reconstruit en ciment au XX^e siècle.

⁹² Ce mur étant plus large que la cloison primitive, un retrait est ménagé vers l'enceinte afin de ne pas boucher partiellement la fenêtre préexistante.

⁹³ Les transformations postérieures sont de moindre importance architecturale: percements de portes et fenêtres dans les murs mitoyens partiellement reconstruits et créations de cheminées et de placards. Les planchers de la moitié nord du bâtiment ont également été abaissés au niveau de ceux du sud, en réutilisant les solives de 1288.

Rue du Nord n° 14-16

La façade remaniée de la maison paysanne au n° 16 conserve une porte de grange à linteau de bois, un escalier extérieur et, à l'étage, l'entrée du logement, flanquée d'une fenêtre à linteau à accolade de style gothique tardif⁹⁴ (fig. 24). Comme la maison contiguë, elle a été raccourcie par la démolition de sa moitié nord, la plus ancienne⁹⁵.

Un dessin du XIX^e siècle reproduit la façade de cette maison et surtout celle du bâtiment contigu, au n° 14, avant la reconstruction de ce dernier à la fin du même siècle (fig. 25). Cette dernière avait conservé à l'étage une belle fenêtre à croisée de pierre décorée d'un tore et au rez-de-chaussée une porte à linteau sur coussinets placée au sommet de quelques marches extérieures.

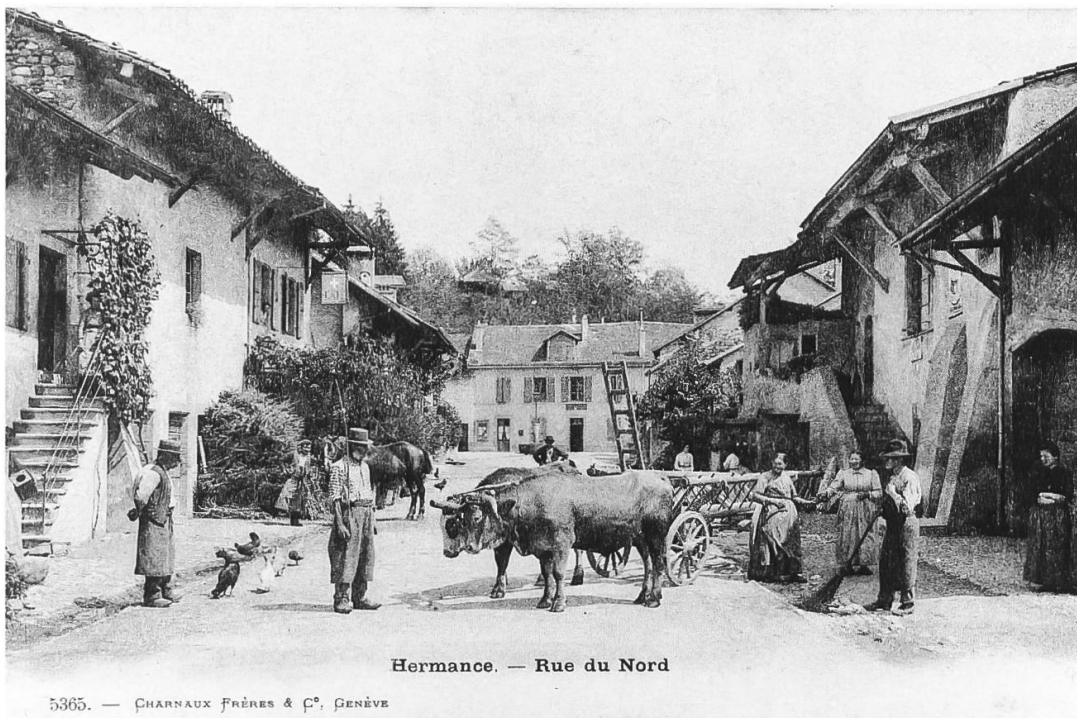


Fig. 24. La rue du Nord vers 1900, avec les n° 14 et 16 à gauche et 13 et 15 à droite (coll. CIG).

⁹⁴ Ses piédroits ne sont pas moulurés.

⁹⁵ Les corbeaux visibles dans le jardin contre l'ancien mur mitoyen oriental conservent le souvenir de ces parties démolies déjà avant le levé du plan cadastral de 1809. La maison a été surélevée au XX^e siècle.

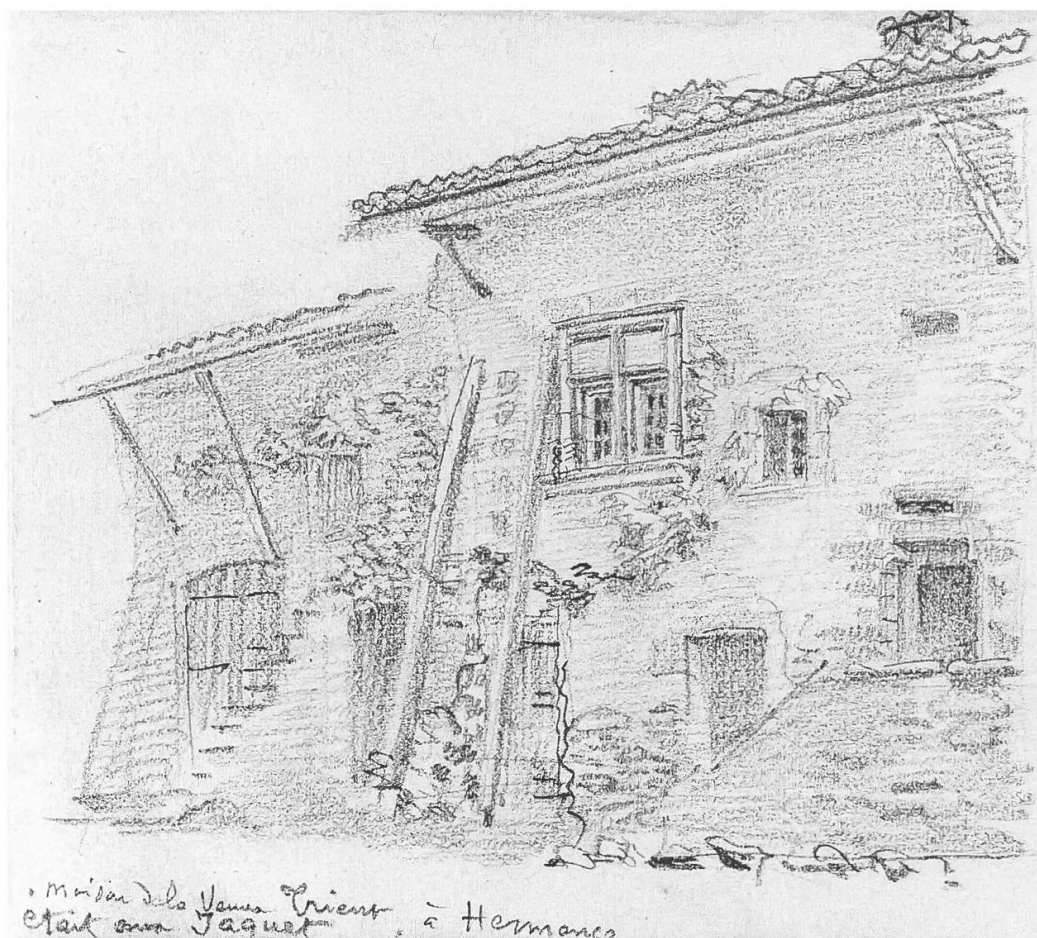


Fig. 25. Les n° 14 et 16 de la rue du Nord vers 1870, dessin de Paul Decrue. La façade gothique du n° 14, à droite, a été démolie à la fin du XIX^e siècle (coll. CIG).

Rue du Nord n° 38-42

Ces trois habitations médiévales contiguës ont été reconverties en bâtiments agricoles après le Moyen Âge, avec reconstruction de leurs façades, épaulées par des contreforts (fig. 26). Le n° 42 a été fortement transformé en 1927. Auparavant, selon les relevés effectués en 1923 par Paul Aubert, des «caves» et écuries occupaient sa moitié occidentale et une grange et une «cave» sa moitié orientale; deux logements, accessibles par deux escaliers extérieurs, se trouvaient à l'étage. Les ouvertures, sans mouluration, ne paraissent guère antérieures au XVIII^e siècle. Le n° 40 présentait une organisation du même genre. La grange au n° 38 a, en revanche, pratiquement intégralement subsisté dans son état de 1576, date inscrite sur le linteau de bois de sa porte de grange. L'écurie qui occupait la partie occidentale de la grange avait une large porte, également couverte d'un linteau de bois; elle a fait place plus tard à

une porte plus étroite et à une fenêtre. À l'arrière du bâtiment, peu au-dessous du sommet de l'enceinte, une fenêtre à linteau sur coussinets datable du XIII^e ou du XIV^e siècle indique que la grange a remplacé en 1576 une maison d'habitation.



Fig. 26. Les n° 38 à 42 de la rue du Nord. La grange au n° 38, à droite, est datée de 1576.

Rue du Nord n° 13-15

La maison n° 13 est la seule des îlots centraux à avoir, pour l'instant, fait l'objet d'une analyse archéologique⁹⁶. Longue de 16,20 m et d'une largeur intérieure de 4,20 m, elle comportait à l'origine un étage sur rez-de-chaussée et était couverte d'un toit à deux pans avec faite est-ouest (fig. 27). La façade sur rue n'a conservé aucune autre ouverture médiévale que la porte cintrée, placée vers l'angle nord-est de l'édifice, qui donnait accès au rez-de-chaussée. Quant au mur sud, il a été entièrement reconstruit au XX^e siècle⁹⁷. Un contrefort à

⁹⁶ Analyse effectuée en 1987: Jacques BUJARD, «Habitations du XIII^e siècle...», *op. cit.*, p. 213-214.

⁹⁷ Il ne reste donc aucune trace d'une façade antérieure au probable ajout du bâtiment contigu au sud. Une courette est venue séparer les deux bâtiments entre les levés des plans cadastraux de 1809 et de 1849.

L'angle nord-est du bâtiment indique que la parcelle contiguë à l'est n'était pas bâtie lors de la construction de l'édifice, qui remonte au XIII^e ou au XIV^e siècle.

Après avoir subi un incendie, la maison a été restaurée peu après 1424, datation dendrochronologique des solives moulurées de son rez-de-chaussée, remplacées après le sinistre (fig. 9.1). Elle a pris son aspect actuel vers 1843, à la suite de la surélévation d'un pan de sa toiture, de la reconstruction de sa façade sur rue et du percement de fenêtres dans son mur est.

La maison contiguë, au n° 15, conserve au premier étage les traces d'une grande fenêtre du XVI^e siècle, à double gorge et congés pyramidaux, primitivement subdivisée par un meneau (fig. 24 et 27). Ses autres ouvertures ont été remaniées au XIX^e siècle.



Fig. 27. Les n° 13 et 15 de la rue du Nord. L'immeuble n° 13, à gauche, remonte au XIII^e-XIV^e siècle et a été fortement transformé vers 1843; le n° 15 conserve une fenêtre, anciennement à meneau, du XVI^e siècle.

Rue du Nord n° 25-29, ruelle du Centre n° 3-7

Un groupe de trois bâtiments est conservé le long de la rue du Nord, à l'angle de la ruelle du Centre. Son origine médiévale ne fait aucun doute puisque l'un des immeubles, au n° 27 de la rue du Nord, conservait encore il y a quelques décennies une façade de la fin de l'époque gothique, avec un escalier extérieur et une fenêtre chanfreinée à l'étage (fig. 29). L'immeuble subdivisé actuellement entre les n° 3 à 7 de la ruelle du Centre est le fruit de plusieurs étapes de construction. C'est ainsi qu'une chaîne d'angle en molasse marque la limite coupant longitudinalement l'îlot; elle est posée sur un mur haut de 3,40 m⁹⁸, situé dans l'alignement méridional de la façade et construit en même temps que cette dernière (fig. 28). Il est donc manifeste que, comme le long de l'enceinte, un mur clôturait une cour située dans le prolongement sud du bâtiment. L'étage de ce bâtiment a conservé une petite fenêtre à linteau sur coussinets, remontant au XIII^e ou au XIV^e siècle, et les vestiges d'une grande fenêtre autrefois à croisée de pierre percée au XV^e ou au XVI^e siècle⁹⁹ (fig. 30). Une petite fenêtre chanfreinée a été ménagée au même niveau un ou deux siècles après la construction, lorsque le bâtiment a été agrandi au détriment de la cour¹⁰⁰.

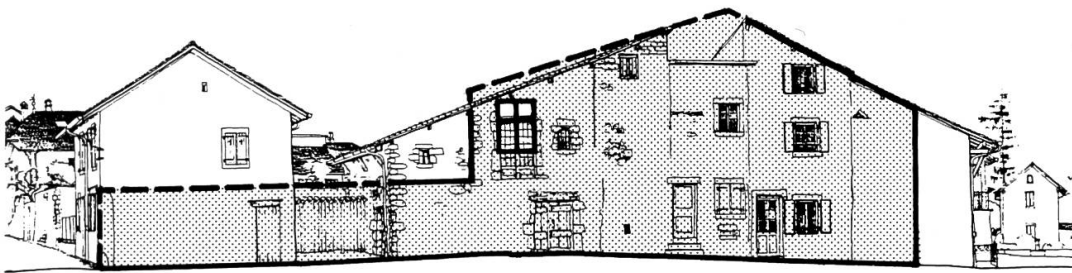


Fig. 28. L'immeuble n° 3-5 de la ruelle du Centre conserve les traces d'une maison du XIII^e-XIV^e siècle prolongée d'une cour (dessin d'après A. Jiranek).

⁹⁸ Un mur de clôture de même hauteur a été mis en évidence au n° 35 de la rue du Midi.

⁹⁹ Ce bâtiment avait primitivement un toit plus élevé, l'établissement du toit actuel ayant amené l'abaissement de la moitié sud de la façade et la démolition du sommet de la fenêtre à croisée. La tablette de cette fenêtre a disparu lors d'une transformation de la baie en porte.

¹⁰⁰ Lors du raccourcissement du bâtiment effectué entre les levés des plans cadastraux de 1809 et 1849, le mur de clôture a été sectionné et une chaîne d'angle aménagée à l'étage, liant la façade à un ancien mur de refend. La façade sur la rue du Nord a manifestement été tardivement (au XIX^e siècle ?) avancée jusqu'à la limite de propriété, à la suite de la subdivision de l'immeuble.



Fig. 29. Le n° 27 de la rue du Nord conservait encore il y a quelques décennies une façade de style gothique tardif avec un escalier extérieur (coll. CIC).



Fig. 30. Baies médiévales du n° 3-5 de la ruelle du Centre.

Rue du Centre

Aucune des maisons de la rue du Centre n'a jusqu'ici fait l'objet d'une analyse archéologique; tout au plus peut-on signaler que des tranchées ont mis au jour en 1984 les fondations des façades des bâtiments démolis au milieu du XIX^e siècle lors de l'élargissement de l'extrémité est de la rue (fig. 2 et 31).



Fig. 31. La rue du Centre et ses maisons paysannes (coll. CIC).

Rue du Midi n° 5-7

Ces deux maisons médiévales adossées au mur d'enceinte méridional de la ville ont conservé leurs façades reconstruites à la fin de l'époque gothique (fig. 32); un mur séparait leurs cours, dans lesquelles ont été bâties des annexes. Le n° 5 abrite encore au rez-de-chaussée un vaste four à pain qu'une petite niche à linteau à accolade permet d'attribuer vraisemblablement au XV^e ou au XVI^e siècle. La maison comportait anciennement deux étages habitables au-dessus du rez-de-chaussée, mais sa toiture a été tardivement abaissée, ne laissant subsister que le bas des fenêtres du second étage. Son escalier extérieur en pierre dessert également le n° 7, dont la façade a conservé une série de fenêtres fortement restaurées du XVI^e siècle.



Fig. 32. Les façades reconstruites au XVI^e siècle des n° 5 et 7 de la rue du Midi.

Rue du Midi n° 19

Les deux maisons formant le n° 19, touchant également l'enceinte, ont été fortement transformées à la fin du XV^e siècle ou au XVI^e siècle, époque de la reconstruction de leurs façades sous leur forme actuelle (fig. 33). Elles ont conservé le volume des habitations primitives, peu profondes, tandis que leurs cours étaient encore séparées au début du XX^e siècle par un mur de deux mètres de hauteur. Toutes deux ont deux étages habitables et des escaliers extérieurs de pierre adossés aux murs des bâtiments contigus, préalablement allongés. Des «caves» occupent le rez-de-chaussée de celle de l'est, tandis qu'une belle fenêtre à croisée de pierre donne un importance particulière au second étage, plus largement éclairé que le premier (fig. 34).

La maison ouest a une organisation plus complexe puisqu'elle abritait encore en 1923, selon les relevés de Paul Aubert, tous les locaux d'une maison paysanne: grange, écurie, «cave» et logement. Une grande fenêtre à croisée s'ouvre aussi en façade, mais au premier étage. Le second étage ne montre pas de baie médiévale et pourrait avoir été ajouté plus tardivement¹⁰¹ (fig. 35).

¹⁰¹ Le mur d'enceinte ne montrait en 1923 selon les relevés de Paul Aubert aucune trace des éventuelles baies médiévales de ces deux bâtiments.

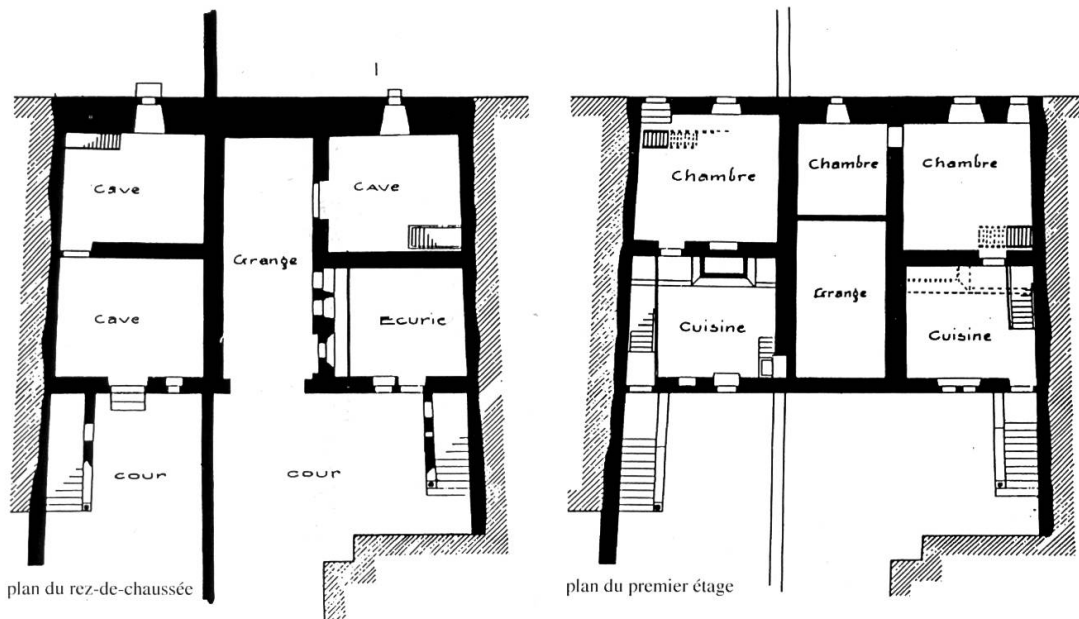


Fig. 33. Relevé par l'architecte Paul Aubert vers 1923
du plan du n° 19 de la rue du Midi.



Fig. 34. La façade gothique du n° 19 de la rue du Midi (maison est).



Fig. 35. La façade gothique du n° 19 de la rue du Midi (maison ouest).

Rue du Midi n° 35

Ce groupe de bâtiments comprenant actuellement une maison d'habitation et une vaste grange a été étudié lors de sa restauration en 1989-90¹⁰².

Deux bâtiments séparés par une parcelle non bâtie sont tout d'abord venus s'adosser à l'enceinte, peu après la construction de cette dernière¹⁰³ (fig. 36, 37 et 38.1). Les deux murs mitoyens qui en sont conservés avaient des pignons bas à deux pans indiquant l'existence d'un seul niveau à l'origine. La cour au-devant du bâtiment oriental était fermée du côté de l'ouest par un mur de 3,40 m de hauteur.

Un bâtiment plus élevé a ensuite été intercalé entre les deux précédents, dont les murs mitoyens ont alors été exhausés

¹⁰² Une tradition souvent rapportée fait de ce groupe de bâtiments l'ancien hôpital d'Hermance; en fait le cadastre de 1732 indique qu'il était propriété de la famille Maret.

¹⁰³ La largeur de ces bâtiments n'est pas connue, un seul de leurs murs mitoyens étant conservé.



Fig. 36. Plans archéologiques du n° 35 de la rue du Midi.



Fig. 37. Relevés schématiques des façades du n° 35 de la rue du Midi, avec l'indication des étapes de construction.

(fig. 38.2). Sa façade, située un peu en avant des deux autres, a conservé une partie de ses ouvertures originales: au rez-de-chaussée, une large porte en plein cintre s'ouvre sur la «cave», elle est accompagnée d'une porte à linteau sur coussinets (fig. 39 et 40). Autrefois placée au sommet de quelques marches, cette dernière porte est flanquée d'une étroite fenêtre rectangulaire chanfreinée (fig. 41), éclairant probablement à l'origine un escalier intérieur en bois. À l'étage, le centre de la façade est occupé par une cheminée plusieurs fois reconstruite. De part et d'autre de cette cheminée devaient s'ouvrir deux fenêtres¹⁰⁴. Les poutres du plafond de la «cave» ont été datées par la dendrochronologie de l'automne-hiver 1342-43, elles en ont manifestement remplacé d'autres lors de l'agrandissement de la maison¹⁰⁵; le bâtiment primitif pourrait appartenir, comme les autres adossés à l'enceinte, au XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle.

L'édifice occidental a ensuite été surélevé d'un niveau à son tour; son premier étage sera relié au XV^e siècle¹⁰⁶ à la maison voisine par une porte en arc brisé (fig. 37), à un moment où il servait peut-être déjà à l'hôpital d'Hermance¹⁰⁷.

Un mur légèrement oblique avait été auparavant adossé au contrefort épaulant l'angle nord-ouest de la maison; il clôturait la cour prolongeant le bâtiment. Cette cour fit ensuite place, elle aussi, à un agrandissement de l'édifice (fig. 38.3). Le mur de clôture oriental fut alors surélevé par une paroi construite en pan-de-bois¹⁰⁸, technique vraisemblablement aussi utilisée pour la partie supérieure de la nouvelle façade sur rue; il subsiste en effet de cette dernière un mur de pierre dont le sommet horizontal à 2,80 m du sol était manifestement destiné à recevoir un étage en bois¹⁰⁹ (fig. 37).

¹⁰⁴ Une porte du XVI^e siècle a fait disparaître toute trace éventuelle de celle de l'ouest, mais il subsiste les négatifs des blocs d'un des piédroits de celle de l'est.

¹⁰⁵ Les solives sont posées sur des poutres de rive et non liées aux murs.

¹⁰⁶ Porte construite après 1435, datation dendrochronologique de son linteau de bois.

¹⁰⁷ A.E.G. Cadastre D 28, 1732, Registre D 36, fo 92, parcelle 1317. G. FATIO, *op. cit.*, p. 271-277. Signalons que la date de fondation de l'hôpital reste pour l'instant inconnue et ne remonte pas, comme souvent répété, à 1373 (coquille pour 1733, date de la copie d'un règlement de 1542), François MUGNIER, *L'hôpital d'Hermance, 1542-1733*, Thonon, vers 1887.

¹⁰⁸ Il en subsiste quelques traces de poutres prises dans les maçonneries d'une reconstruction postérieure.

¹⁰⁹ La tête du mur oriental est en retrait de 28 cm (1 pied) à l'étage par rapport à celle du rez-de-chaussée.

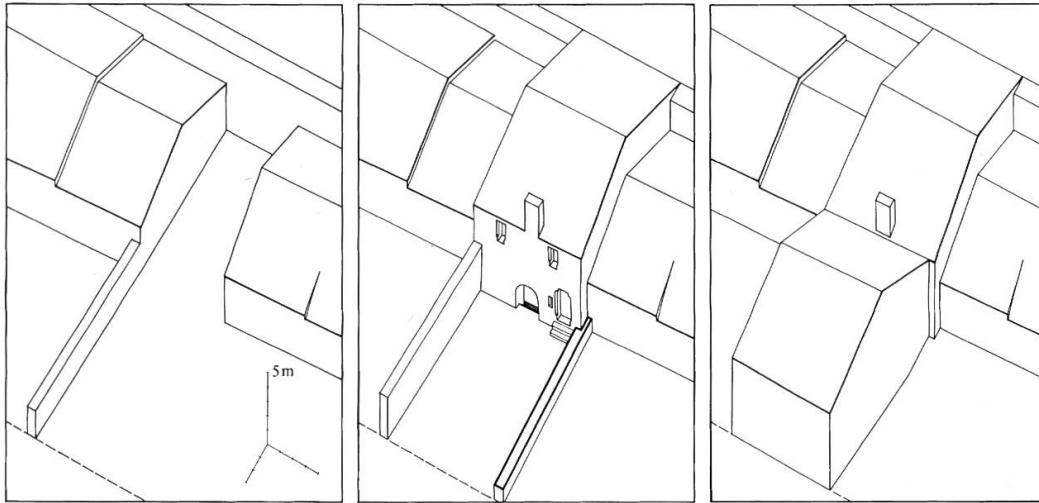


Fig. 38. Reconstitution des étapes de construction du n° 35 de la rue du Midi.
1) seconde moitié du XIII^e siècle. 2) fin XIII^e-début XIV^e siècle. 3) vers 1343.

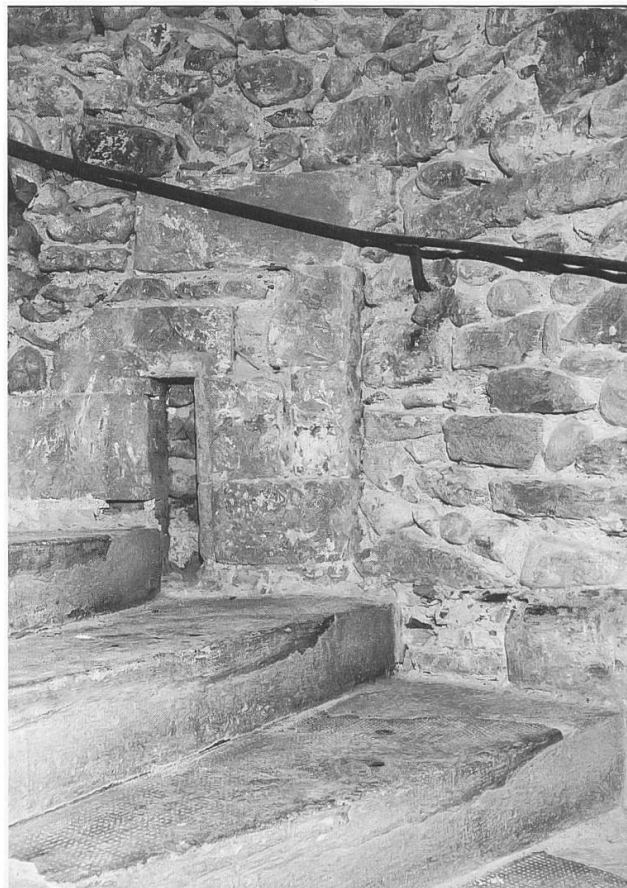


Fig. 39. Entrée de la cave et baies de l'escalier à vis du n° 35 de la rue du Midi.



Fig. 40. La cave du n° 35 de la rue du Midi vue vers son entrée, avec son plafond de 1342-43.

Fig. 41.
Petite baie chanfreinée et piédroit
de la porte de la façade primitive
du n° 35 de la rue du Midi, en
partie masqués par les marches de
l'escalier à vis du XVI^e siècle.



Du mur occidental, construit en retrait du mur de clôture alors démoli, il n'est conservé, au rez-de-chaussée, qu'un segment de faible épaisseur noyant autrefois un assemblage de pièces de bois¹¹⁰. Le rez-de-chaussée de cet agrandissement était subdivisé en deux pièces et séparé de l'ancien bâtiment par un couloir¹¹¹. Quant à l'étage, il comptait trois pièces¹¹². Le couloir et la plupart des pièces ont conservé leurs solives moulurées (fig. 9.3); celles-ci sont postérieures à 1338 et remontent très vraisemblablement à 1343, comme celles de la «cave», ce qui permet de dater l'agrandissement du bâtiment.

Le nouveau bâtiment a ensuite vu, au XV^e ou au début du XVI^e siècle, le percement d'une baie chanfreinée au rez-de-chaussée de sa façade nord (fig. 37). Puis, après 1541¹¹³, soit vers le milieu du XVI^e siècle, il est très fortement remanié par la reconstruction en dur de ses murs nord et ouest et son réaménagement intérieur. Les deux parties du bâtiment sont alors chacune couvertes de toits à deux pans (fig. 37). La façade nord ne présente plus dès lors qu'une seule ouverture, une grande fenêtre à l'étage, tandis que ses angles sont marqués de courtes corniches moulurées¹¹⁴ (fig. 37). Quant au mur occidental, il est percé de plusieurs ouvertures: une porte au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage et une petite baie dans les combles. Deux logements avec chambre et cuisine sont créés à ce moment dans la moitié nord du bâtiment; une porte de liaison entre les deux pièces et une cheminée sont ménagées dans chacun d'eux (fig. 42) et les plafonds de l'étage sont surélevés¹¹⁵. Les deux chambres étaient chauffées par des chaudannes placées derrière les cheminées; la belle niche en arc surbaissé de celle de l'étage est flanquée de deux banquettes factices (fig. 43).

¹¹⁰ Épaisseur du mur: 0.52 m. Les pièces de bois ont malheureusement disparu, ne laissant que des traces en négatif dans les maçonneries, ce qui a empêché toute analyse dendrochronologique.

¹¹¹ L'entrée de ce couloir, à l'extrémité orientale, a été élargie plus tard.

¹¹² Les fenêtres de cette aile n'ont pas subsisté; elles devaient néanmoins s'ouvrir aussi bien dans le mur latéral occidental que dans la façade, la plupart des pièces auraient sinon été aveugles. Toutes les fenêtres conservées dans le mur oriental sont postérieures.

¹¹³ Datation dendrochronologique des linteaux de bois de plusieurs des portes et fenêtres ménagées à ce moment.

¹¹⁴ Il subsiste les parties basses de cette fenêtre, sous la baie actuelle, du XIX^e siècle. Les corniches ont été ravalées plus tard.

¹¹⁵ Les solives moulurées du XIV^e siècle sont alors remployées.

Lors de travaux ultérieurs, mais datables encore du XVI^e siècle, l'entrée du couloir est élargie pour donner accès à un escalier à vis (fig. 39 et 44). L'arc surbaissé de l'entrée du «viret» est marqué à ses extrémités d'une étoile et d'une rosace et sculpté d'un cartouche aux initiales H M entourant une croix et surmontant un coutelas. Deux fenêtres à côté de cette porte montrent qu'à l'origine l'escalier prenait jour dans le couloir. En effet, une annexe aveuglait le côté ouest de l'escalier; il en subsiste une porte au bas de la cage de ce dernier¹¹⁶. Une porte à linteau décoré d'une accolade s'ouvrait sur le palier de l'étage¹¹⁷ (fig. 45).

La cuisine du premier étage est agrandie après la construction du «viret» par la suppression d'une cloison¹¹⁸, ce qui permet le percement, dans la face est, d'une fenêtre à meneau¹¹⁹, accompagnée d'une large niche abritant un évier¹²⁰ (fig. 37 et 44). Le premier étage du bâtiment primitif est ensuite restauré au début du XVII^e siècle, lorsqu'un plafond à la française, avec sommiers moulurés et poutrelles, y est établi¹²¹ (fig. 9.3 et 36).

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la maison occidentale, - l'ancien hôpital vendu en 1751 -, est démolie, ce qui permet de percer un peu plus tard de grandes fenêtres dans l'ancien mur mitoyen (fig. 46). Puis vers 1850, une très importante rénovation donne au bâtiment sa forme actuelle, par la reconstruction de la toiture et d'une partie des plafonds, la subdivision des vastes pièces et l'aménagement d'un deuxième étage de greniers et de chambres, éclairé par de petites baies carrées¹²² (fig. 47).

¹¹⁶ Cette porte, percée après la construction de l'escalier, présente son encadrement chanfreiné à l'intérieur du «viret» et non à l'extérieur, ce qui indique manifestement la présence d'une annexe disparue. Une fenêtre a été percée au premier étage du «viret» après la disparition de cette annexe.

¹¹⁷ Datation dendrochronologique du linteau de la porte postérieure à 1521.

¹¹⁸ Une solive est venue compléter le plafond à l'emplacement du mur; il est à noter que les solives des deux salles réunies présentent la même modénature, mais avec des épaisseurs différentes.

¹¹⁹ Les coussièges de cette fenêtre ont été exhaussés lors d'un chantier ultérieur. Une petite fenêtre chanfreinée a été percée après 1503 (datation dendrochronologique) à l'étage de la façade nord. Deux autres l'ont été à l'angle nord-est du bâtiment primitif.

¹²⁰ La niche est construite en briques de 7,5x14x29 cm. L'évier est resté à cet emplacement jusqu'à nos jours.

¹²¹ Deux sommiers seulement sont encore en place; celui du nord porte les traces d'une cloison de bois subdivisant l'espace dès l'origine puisqu'il n'est pas mouluré sur sa face nord. Datation dendrochronologique: après 1599. Un plafond identique se voit dans la grande salle

La vaste grange contiguë à l'est a, quant à elle, pris l'emplacement d'au moins deux bâtiments médiévaux. Elle est précédée d'une cour, dont une partie des maçonneries du mur de clôture oriental remonte encore au Moyen Âge, et conserve une façade nord du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle. Sa façade sud, ancien mur de ville, a en revanche été reconstruite vers 1876, lorsque la démolition d'un tronçon des braies a permis la création d'un accès commode à la grange depuis l'extérieur du bourg. Une salle de billard a été construite au même moment à côté, dans le prolongement méridional du bâtiment médiéval¹²³; elle s'ouvre sur une terrasse surélevée, résultat d'un élargissement des lices réalisé après la démolition des bâtiments adossés à l'enceinte¹²⁴.



Fig. 42. La cuisine au premier étage de l'aile ajoutée au XIV^e siècle au n° 35 de la rue du Midi et remaniée aux XVI^e et XVII^e siècles. Les solives du plafond datent de 1342-43 et la cheminée du XVIII^e siècle, vraisemblablement.

du premier étage de l'ancienne auberge de la Couronne (Guillaume FATIO, *op. cit.*, fig. p. 221). Signalons encore qu'au rez-de-chaussée de la façade orientale de l'aile nord, une fenêtre à meneau a remplacé dans le courant du XVII^e siècle une fenêtre antérieure, dont le linteau a été daté par la dendrochronologie d'après 1545. La baie à meneau est identique à celle du n° 548 de la route d'Hermance.

¹²² Datation dendrochronologique des solives et de la charpente: automnes-hivers 1845-46 à 1848-49.

¹²³ La grande fenêtre dans le pignon sud a été créée au plus tôt à ce moment.

¹²⁴ Cette terrasse obture l'une des baies percées après 1751 dans la cave de la maison primitive; son mur nord a été arasé lors de la reconstruction de 1850.



Fig. 43. «Chaudanne» placée au milieu du XVI^e siècle derrière la cheminée de la figure précédente. Cette niche permettait de chauffer la pièce par la diffusion de la chaleur de la cheminée de la cuisine.



Fig. 44. Face orientale du n° 35 de la rue du Midi. La partie basse du mur constituait au XIII^e siècle un mur de cour, surélevé lors de l'agrandissement du bâtiment vers 1343.



Fig. 45. Porte du XVI^e siècle au premier étage de l'escalier à vis du n° 35 de la rue du Midi.



Fig. 46. Face occidentale du n° 35 de la rue du Midi, avec à droite les traces de la façade nord originale et à gauche l'agrandissement de 1342-43 remanié à plusieurs reprises dès le XVI^e siècle.



Fig. 47. Les n° 27 et, à droite, 35 de la rue du Midi au début du XX^e siècle; le n° 27 conserve une belle série de baies du milieu du XVI^e siècle, ainsi que les traces, à gauche, d'un édifice antérieur (coll. CIG).

Rue du Midi n° 3

Plusieurs bâtiments ont été ajoutés le long de la rue du Midi, à l'extrémité nord des cours¹²⁵. L'un d'eux, le n° 3, a fait l'objet d'une étude archéologique¹²⁶ qui a montré que la cour s'étendant au-devant de la maison¹²⁷ était au XIII^e siècle entourée d'un mur, dont il reste les fondations du côté ouest et une partie de l'élévation, haute de trois mètres, du côté de la rue (fig. 48.1). Quelques décennies plus tard, un bâtiment bas est construit dans l'angle nord-ouest de la

¹²⁵ Au n° 21, l'un d'eux repose sur un rez-de-chaussée autrefois ouvert par deux larges arcades et une porte voûtée, que leur forme paraît attribuer au XVI^e ou au XVII^e siècle. Sa fonction primitive n'a pu être déterminée, était-ce une petite halle ? En 1732, il est qualifié de maison: A.E.G., Cadastre D 28, Registre D 36, fo 2. Quatre autres étaient regroupés à l'extrémité orientale de la rue, l'un d'eux a été démoli au milieu du XIX^e siècle, lors du percement de la route d'Hermance.

¹²⁶ Bâtiment étudié en août-septembre 1994.

¹²⁷ Ancien café de l'Horloge.

cour. Il était couvert d'un toit en appentis dont l'établissement a nécessité la surélévation du mur de clôture¹²⁸ (fig. 48.2).

Deux niveaux sont ensuite ajoutés dans le courant du XV^e siècle à ce bâtiment; la façade sur rue conserve partiellement au second étage une fenêtre avec un siège dans l'embrasure¹²⁹ (fig. 48.3 et 49). À l'intérieur, les traces du plancher du même étage, supporté par des corbeaux de pierre, sont visibles, de même que celles d'un escalier en bois dans l'angle nord-est.

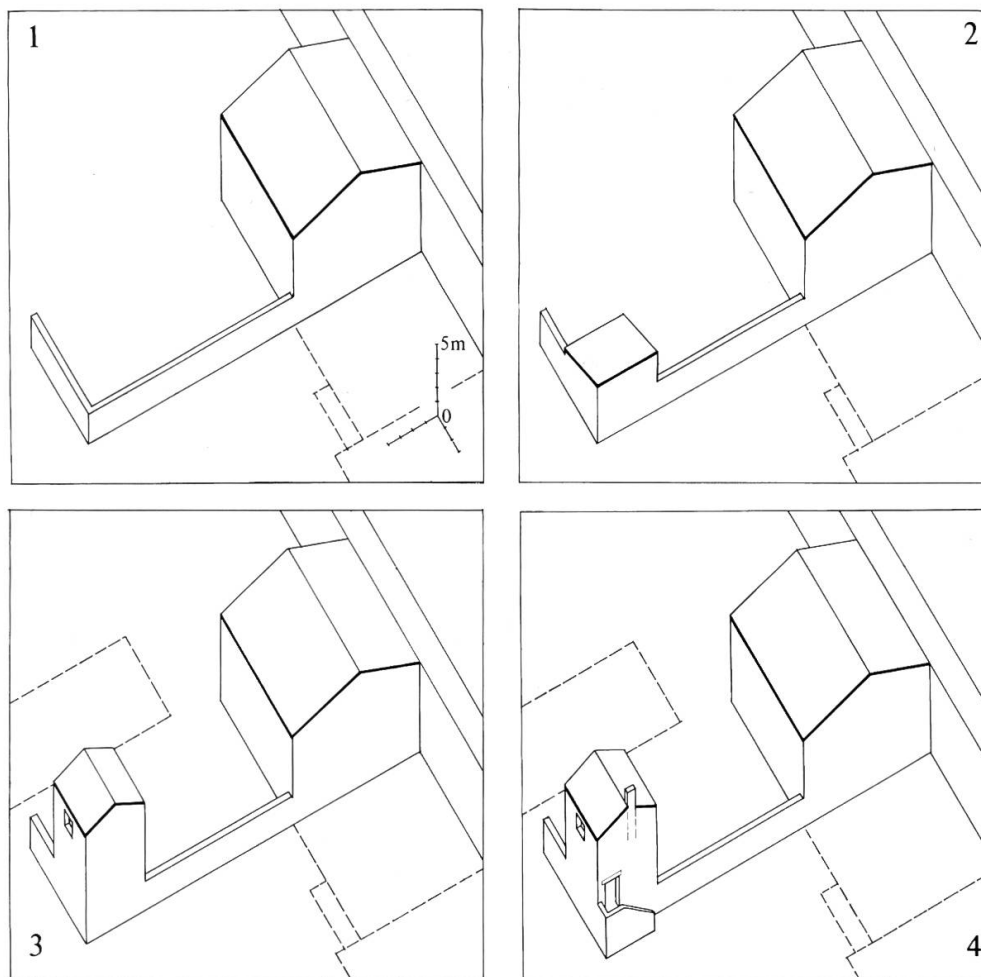


Fig. 48. Reconstitution de l'évolution du n° 3 de la rue du Midi. 1) cour du XIII^e siècle. 2) construction d'une annexe à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle. 3) exhaussement du XV^e siècle. 4) réaménagement du XVI^e-XVII^e siècle.

¹²⁸ La surélévation est partiellement conservée du côté de la rue; la largeur de cette annexe était d'environ cinq mètres, mais sa longueur est inconnue.

¹²⁹ Il en reste la moitié inférieure, chanfreinée avec congés hémisphériques et tablette chanfreinée. Le désaxement de la baie (le piédroit est plus large au-dessus du coussiège) se retrouve par exemple à la Maison de la Tour à Meyrin, élevée vers 1442.

L'édifice est ensuite reconstruit au XVI^e ou au XVII^e siècle sous la forme d'une maison-tour presque carrée (4,50 par 5 m); l'ancienne façade sur rue est conservée, mais le mur ouest et une partie au moins du mur sud sont rebâtis¹³⁰ (fig. 48.4 et 50). Une cheminée a alors été ménagée au premier étage, contre le mur occidental, à côté d'une porte s'ouvrant à l'extérieur sur un escalier ou une galerie de bois.

La dernière transformation marque un changement d'affectation; une grange et une écurie sont aménagées vers 1800 dans la maison-tour, agrandie dans ses dimensions actuelles¹³¹ (fig. 51).

Fig. 49.
Vestiges de l'annexe médiévale dans la façade sur rue de la grange des années 1800 au n° 3 de la rue du Midi. En haut: restes de la fenêtre du XV^e siècle avec siège latéral.



¹³⁰ En remployant des blocs de molasse anciens, notamment pour la chaîne d'angle.

¹³¹ Les murs sud et est de la tour sont alors détruits et sa façade sur rue arasée. La grange figure sous sa forme actuelle sur le plan cadastral de 1809. Elle présente de fortes similitudes architecturales avec d'autres granges d'Hermance datées de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle: rue du Bourg-dessus n° 17 (1798), rue du Centre n° 10 (1802), rue du Nord n° 26 (vers 1803). Un pressoir a été aménagé vers 1900 dans l'écurie occupant la travée ouest de la grange, en exhaussant son plafond et en créant deux larges portes superposées dans la façade. Un passage longeait le côté est du bâtiment; il a été récemment fermé. La cour flanquant la grange était autrefois fermée par une arcade: Jean-Claude MAYOR, *Campagne genevoise à la belle époque. Entre Arre et Lac*, Genève, 1993, fig. p. 62.



Fig. 50. Face occidentale du n° 3 de la rue du Midi montrant à gauche les traces du bâtiment médiéval englobé dans la grange des années 1800.



Fig. 51. La rue du Midi au début du XX^e siècle, avec à gauche la façade partiellement reconstruite vers 1800 du n° 3 (coll. CIG).

Rue du Midi n° 27-31

Ce groupe de bâtiments a conservé une belle série de baies gothiques: fenêtres à accolades, portes et arc de boutique (fig. 52). Composé d'au moins trois petits édifices lors de sa construction au milieu du XVI^e siècle, il a été bâti au-devant des maisons médiévales adossées à l'enceinte, auxquelles il était encore relié il y a une vingtaine d'années par une galerie de bois (fig. 53).

Le n° 27 montre dans sa face latérale orientale un changement d'épaisseur des maçonneries, vestige d'un bâtiment médiéval probablement plus court que l'édifice actuel (fig. 47). Il offre un rare exemple d'encadrement en roche de fenêtre à meneau, avec des congés pyramidaux, tandis qu'une fenêtre de la maison contiguë, en molasse, montre un médaillon circulaire daté de 1551, année probable de la construction du bâtiment (fig. 52). Un dessin du XIX^e siècle et des photographies nous conservent le souvenir des baies gothiques de l'édifice occidental, fortement remanié depuis¹³² (fig. 52, 54 et 55).



Fig. 52. La façade du n° 27 de la rue du Midi, reconstruite au milieu du XVI^e siècle. Le médaillon daté de 1551 est visible sous la fenêtre centrale (coll. CIG).

¹³² Le bâtiment se prolongeait autrefois vers l'ouest, comme l'indique l'arrachement d'un mur visible à l'angle nord-ouest du bâtiment sur la fig. 55.



Fig. 53. Galerie de bois qui se trouvait autrefois dans la cour derrière le n° 27 de la rue du Midi (coll. CIG).

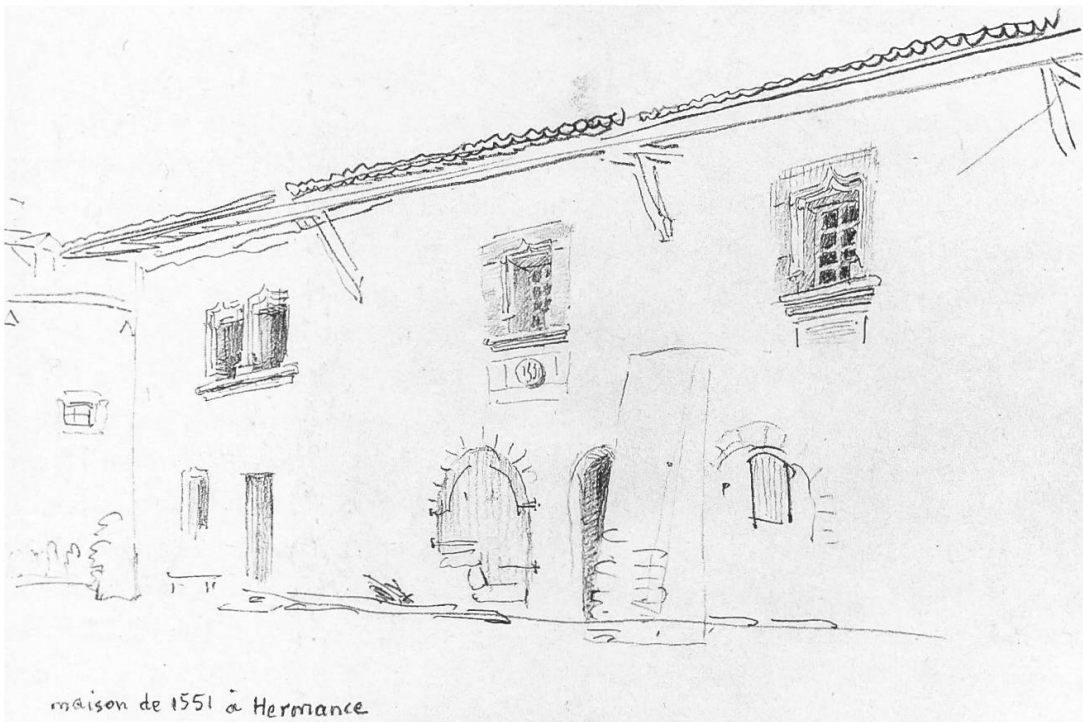


Fig. 54. Dessin par Paul Decrue vers 1870 du n° 27 de la rue du Midi; les baies de droite sont aujourd'hui détruites (coll. CIG).



Fig. 55. La rue du Midi vers 1900 (coll. CIG).

Rue du Midi n° 32

L'analyse archéologique des façades du n° 32 de la rue du Midi, effectuée lors de leur restauration en 1992, a mis en évidence l'unique cas conservé à Hermance de portique à arcades. La façade primitive de l'immeuble était située sur le même alignement que les autres de la rue¹³³. Un portique à étage a ensuite été plaqué contre la façade; épaulé par deux contreforts et coiffé d'une corniche de tuf, il avait un rez-de-chaussée ouvert par deux larges arcs en plein cintre, aujourd'hui murés¹³⁴ (fig. 56 et 57). Deux fenêtres rectangulaires soulignées par un cordon mouluré s'ouvraient à l'étage dans sa façade principale, tandis qu'une petite baie chanfreinée allongée permettait d'observer la rue du côté est. Un large avant-toit protégeait en outre les passants¹³⁵. La mouluration des deux baies principales, proche de celle de 1551 au n° 27 de la même rue, permet de placer vers le milieu du XVI^e siècle¹³⁶ la construction de ce portique à arcades.

¹³³ Il subsiste quelques traces de la façade de l'immeuble démoli autrefois contigu à l'est, notamment le piédroit en molasse de la porte qui s'ouvrait vers l'angle sud-ouest de son rez-de-chaussée.



Fig. 56. Le portique à arcade du XVI^e siècle au n° 32 de la rue du Midi, état au début du XX^e siècle (coll. CIG).

¹³⁴ Le bâtiment qui s'avance à l'angle de la rue du Midi et de la ruelle des Galeries cache toute trace d'un éventuel arc du côté de l'ouest. Une rupture des alignements des murs occidental et oriental de cet édifice pourrait indiquer que sa façade sud actuelle se trouve 2 ou 3 m en avant de la façade primitive.

¹³⁵ Il en reste les encadrements du bras de force occidental.

¹³⁶ La mouluration des piédroits est identique, mais il manque l'accolade. La fenêtre orientale a été remontée dans des dimensions moindres lors de la reconstruction partielle de l'angle sud-est de l'édifice. Des alignements de blocs de molasse visibles en façade indiquent qu'une armoire ou une cheminée occupait l'angle sud-ouest de l'étage, ce qui a amené le désaxement des baies. Les traces d'une fenêtre plus récente se voient à l'étage dans la façade ouest.

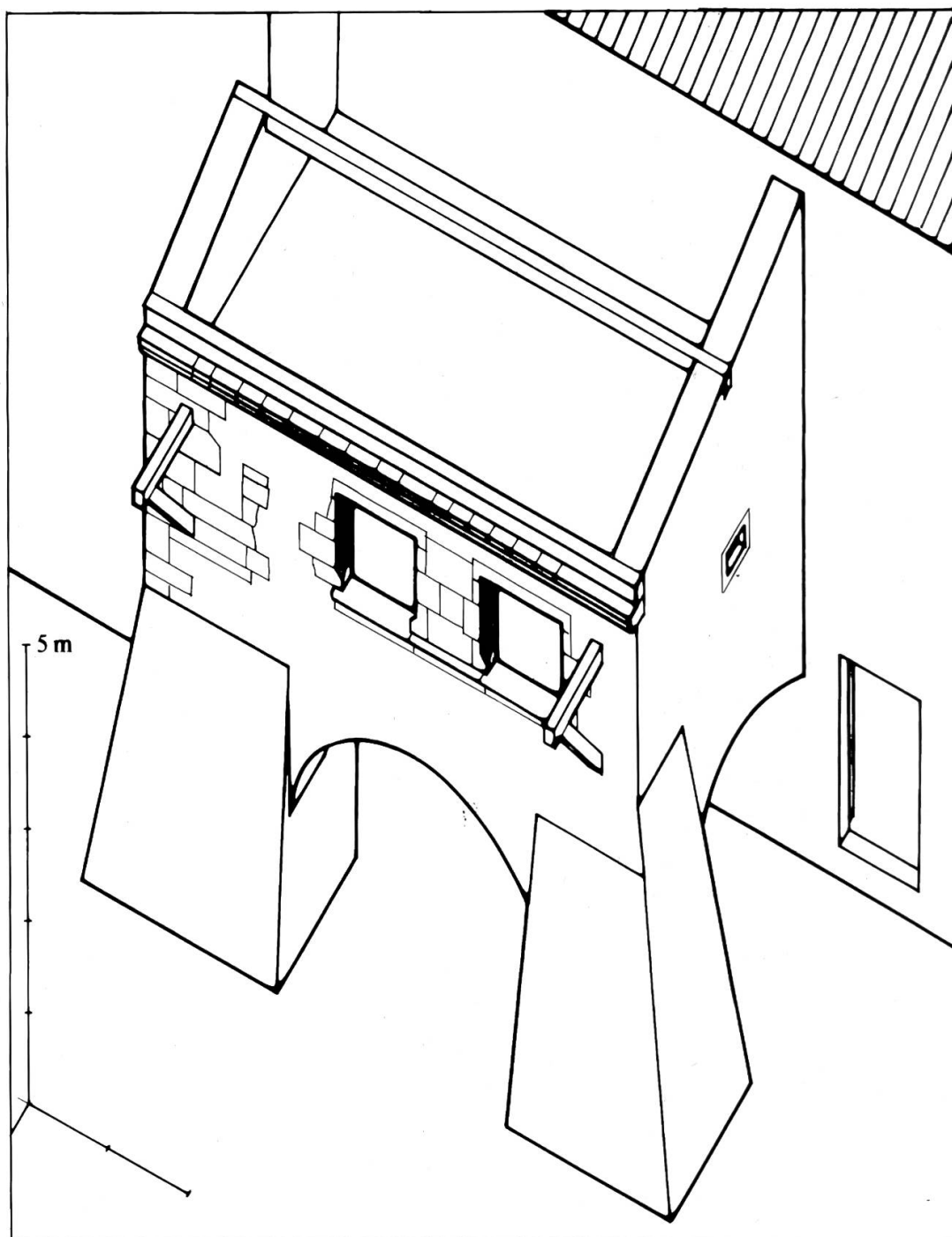


Fig. 57. Reconstitution du portique à arcade du XVI^e siècle au n° 32 de la rue du Midi.

Ruelle des Galeries

L'étroite ruelle des Galeries conserve un remarquable ensemble de bâtiments gothiques, mais seules de rares observations archéologiques ont pu y être effectuées. Les n° 15 et 15 B, à l'angle de la ruelle des Galeries et d'une ruelle menant au lac¹³⁷, ont des plans presque carrés; leurs façades, flanquées d'escaliers extérieurs en pierre, ont conservé leurs baies du XVI^e siècle (fig. 58, 59 et 60). En outre, le rez-de-chaussée de la façade côté lac du n° 15 B est percé d'ouvertures plus anciennes s'ouvrant dans la cave: une large porte en plein cintre flanquée d'une étroite baie rectangulaire et d'une armoire¹³⁸ (fig. 61 et 62). Ces ouvertures faisant partie des maçonneries primitives, et donnant autrefois sur le rivage, sont datables du XIII^e ou du XIV^e siècle¹³⁹; leur existence montre que le front de la ville du côté du lac n'était pas défendu par une enceinte.

La maison contiguë, au n° 11, a été raccourcie par la démolition partielle de sa moitié occidentale, transformée en un bâtiment indépendant; il reste de l'état primitif les arrachements des murs mitoyens et une porte dans l'ancien mur de refend, à l'étage¹⁴⁰. La maison était traversée par un étroit passage menant au lac; son mur sud montre encore les traces des deux portes appareillées en molasse qui s'y ouvraient. L'une, d'époque gothique, est en arc brisé

Le n° 7 présente dans sa façade sur la ruelle les piédroits d'une fenêtre du XV^e siècle à congés pyramidaux¹⁴¹; elle a été obturée lors d'un changement des niveaux intérieurs, à la suite de la création d'une «cave» semi-enterrée, l'une des rares d'Hermance.

De l'autre côté de la ruelle, une remise, entre les n° 10 et 12, a conservé sa large porte gothique à linteau sur coussinets (fig. 63), tandis que la maison à l'angle de la ruelle et de la rue du Centre

¹³⁷ Ruelle partiellement couverte d'un bâtiment de bois du XIX^e siècle.

¹³⁸ Cette façade a été modifiée il y a quelques décennies par la construction d'un escalier extérieur.

¹³⁹ Elles sont identiques à celles observées aux n° 26 et 34 de la rue du Nord.

¹⁴⁰ L'encadrement de cette porte à linteau sur coussinets se présente du côté est et non du côté ouest, actuellement à l'extérieur; cette disposition confirme la disparition d'un bâtiment occidental.

¹⁴¹ Congés identiques à ceux de la chapelle-arcade au nord du chœur de l'église d'Hermance.

(n° 36 de la rue du Centre et 8 de la ruelle des Galeries) présente un mur gouttereau presque aveugle sur la ruelle, sa façade principale donnant sur la rue, où elle présente son pignon.

Enfin, un mas occupait au XIX^e siècle encore le côté nord-ouest de la ruelle des Galeries, entouré par les deux accès au lac résultant de la subdivision de la rue du Nord (fig. 2). Il en subsiste les deux extrémités, l'une au n° 37 de la rue du Nord et l'autre au n° 17 de la ruelle des Galeries, percée d'une porte gothique à linteau sur coussinets.



Fig. 58. La ruelle des Galeries au début du XXe siècle; à droite, faisant l'angle, le n° 15 (coll. CIG).



Fig. 59. Le n° 15 de la ruelle des Galeries au début du XX^e siècle et le passage menant au lac, couvert d'un bâtiment de bois (coll. CIG).

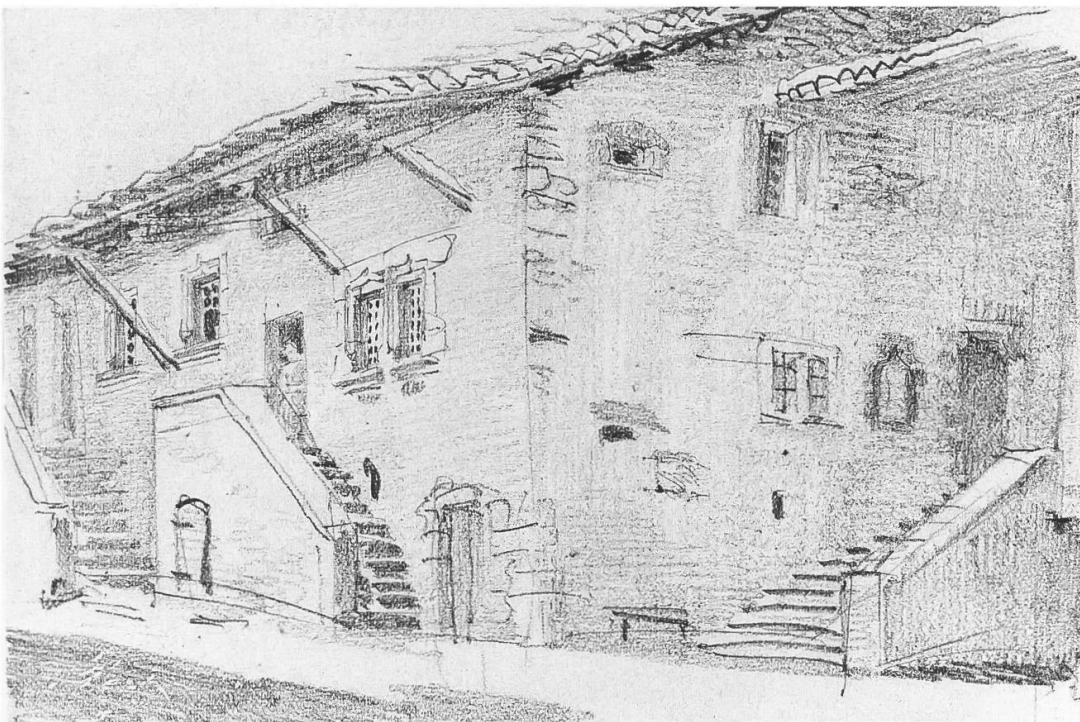


Fig. 60. Dessin de Paul Decrue représentant le n° 15 de la ruelle des Galeries vers 1870 (coll. CIG).



Fig. 61. Dessin de Paul Decrue représentant la façade côté lac du n° 15 de la ruelle des Galeries vers 1870, avec la porte cintrée et la fenêtre de la cave du XIII^e-XIV^e siècle (coll. CIG).

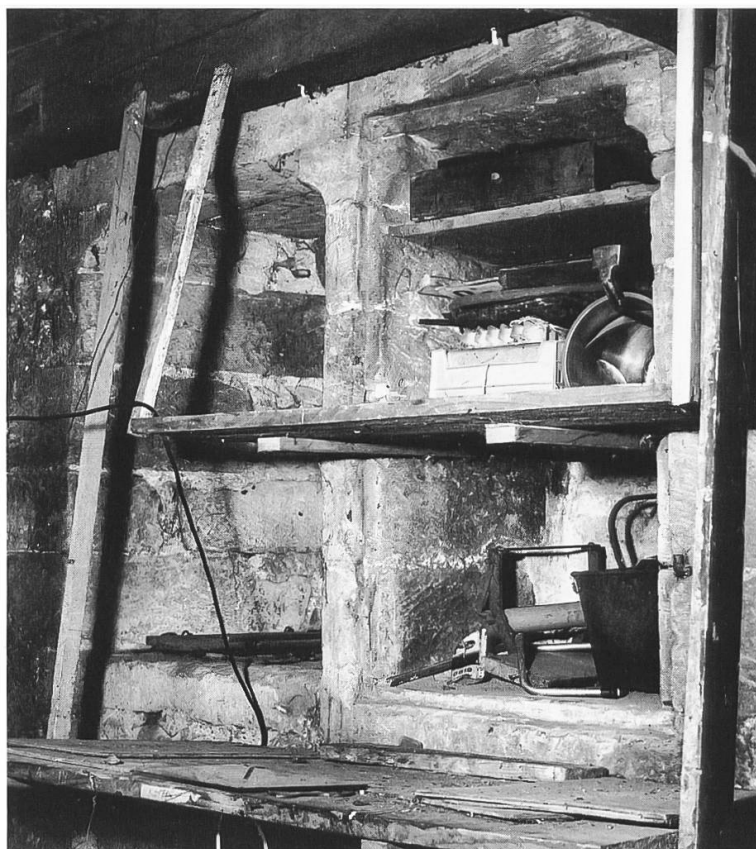


Fig. 62. Porte cintrée, armoire et fenêtre dans la façade côté lac de la cave du XIII^e-XIV^e siècle, du n° 15 de la ruelle des Galeries.

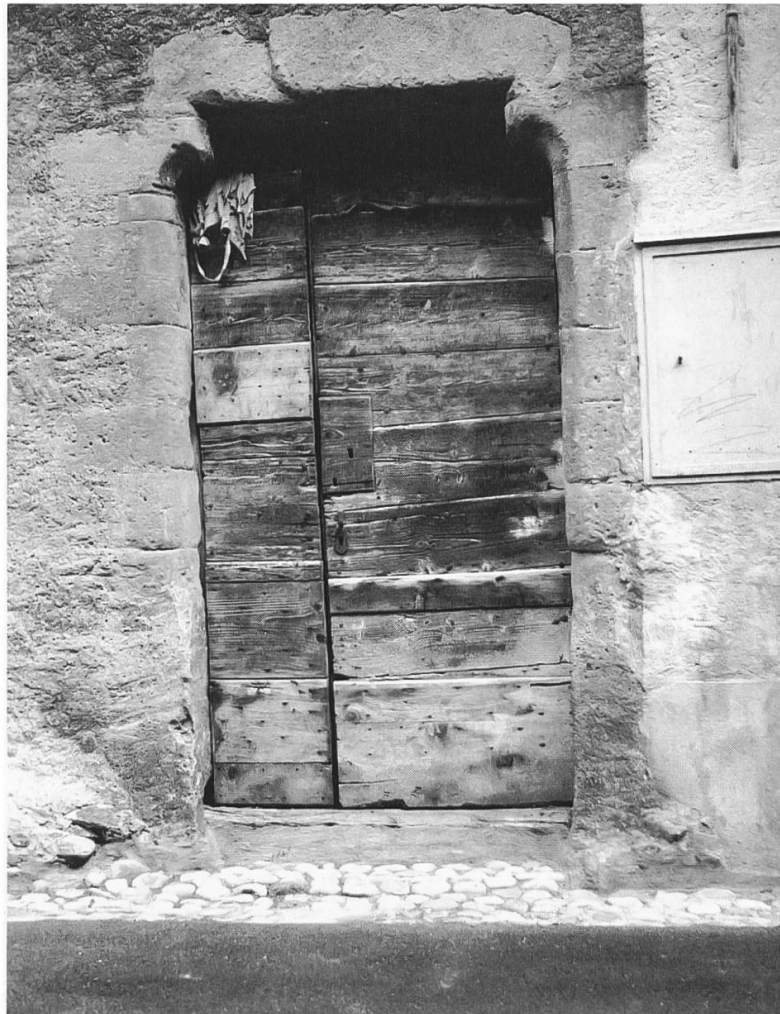


Fig. 63. Porte gothique d'une remise entre les n° 10 et 12 de la ruelle des Galeries.

Route d'Hermance n° 544-546, ancienne auberge de la Couronne

L'ancienne auberge de la Couronne se trouve au centre de la ville; elle servait, semble-t-il, aussi de *Maison de Ville*¹⁺². Fortement transformée vers 1965, elle appartient à un groupe de trois bâtiments contigus, auxquels sont venues s'adosser des annexes du côté est. Remaniés au XVI^e siècle, puis surélevés, ces bâtiments présentent un triplet pyramidal au décor exceptionnellement riche, une grande fenêtre à croisée, restituée lors de la dernière restauration, ainsi que plusieurs fenêtres à accolades (fig. 64).

¹⁺² Guillaume FATIO, *op. cit.*, p. 217.



Fig. 64. L'ancienne auberge de la Couronne aux n° 544-546 de la route d'Hermance avant sa restauration (coll. CIG).

Le «Mestral», actuelle mairie

Une ancienne maison seigneuriale, composée d'un logis et d'une grange, s'élève à la jonction du Bourg-Dessus et du Bourg-d'en-Bas, en face de l'église et de l'une des portes principales de la ville¹⁴³ (fig. 65). Le logis, de deux étages sur rez-de-chaussée, a un plan presque carré, subdivisé par un mur de refend¹⁴⁴. Une tour d'escalier circulaire, saillante, occupe le milieu de la façade sud. Les façades ont été très profondément remaniées en 1898, mais il subsiste quelques plafonds à solives moulurées et, au rez-de-chaussée, contre le mur est, les vestiges d'une large cheminée flanquée d'une armoire murale¹⁴⁵ (fig. 66).

¹⁴³ Isabelle CERVI-BRUNIER, *Le Mestral, actuelle mairie d'Hermance, rapport historique succinct*, rapport dactylographié déposé au Service cantonal d'archéologie, 17.5.1989.

¹⁴⁴ D'autres murs de refend ont été ajoutés plus tard.

¹⁴⁵ Un plafond gothique mouluré a été replacé dans la grange, sans doute à la fin du XIX^e siècle lors de la transformation de celle-ci en habitation. Plusieurs baies ont alors été percées. Une annexe avait été ajoutée à l'angle nord-est du bâtiment dans la première moitié du XIX^e siècle, puis d'autres agrandissements, moins importants, ont été effectués du côté nord en 1913.

Le plan de la partie habitable du «Mestral» rappelle celui des maisons seigneuriales d'Arare, de Compesières et de Laconnex, dans la campagne genevoise, avec tourelle d'escalier saillante au milieu de l'une des façades. Toutes trois sont datées des XV^e et XVI^e siècles, datation qui peut être retenue également pour le «Mestral»¹⁴⁶.

Nous ne connaissons malheureusement pour l'instant ni les noms des constructeurs du «Mestral», ni leurs fonctions, qui devaient être importantes au vu de la taille et de l'emplacement du bâtiment¹⁴⁷.



Fig. 65. Le Mestral avant la restauration de 1898 (coll. CIG).

¹⁴⁶ Plans reproduits dans: Armand BRULHARDT et Érica DEUBER-PAULI, *Arts et monuments, ville et canton de Genève*, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 1993, p. 18.

¹⁴⁷ L'ancienneté du nom «Mestral» n'est pas connue.



Fig. 66. Armoire et piédroit de la cheminée monumentale gothique au rez-de-chaussée du Mestral.

Les bâtiments du Bourg-Dessus

La dizaine de bâtiments anciens qui se voient aujourd'hui au Bourg-Dessus ne paraissent guère, au premier abord, remonter au-delà du XVIII^e ou du XIX^e siècle. La plupart montrent néanmoins quelques caractéristiques architecturales manifestement héritées du Moyen Âge, murs d'une grande épaisseur ou contreforts en façade par exemple¹⁴⁸.

Le Bourg-Dessus était autrefois plus densément bâti, ainsi que l'attestent les plans cadastraux du XVIII^e siècle et les fouilles menées en 1991 dans un jardin au n° 19 de la rue du Bourg-Dessus (fig. 67). À cet endroit ont été retrouvées les fondations de trois bâtiments démolis au XVIII^e siècle¹⁴⁹, et qui appartenaient au mas adossé à l'enceinte nord du Bourg-Dessus (fig. 68). D'une dizaine

¹⁴⁸ A la rue du Levant no 11, des sondages effectués en août 1986 préalablement à la construction de villas n'ont révélé aucune trace de construction ancienne sur cette parcelle.

¹⁴⁹ Fouilles de Gérard Deuber: Charles BONNET, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991», dans *Genava*, ns. t. XL, 1992, p. 19-20.

de mètres de longueur et d'une largeur variant de 5,50 m à 7,50 m, les bâtiments primitifs avaient, au rez-de-chaussée, des portes rejetées à l'une des extrémités de leur façade sur cour, laissant la place à des escaliers montant à l'étage. Dans le bâtiment le plus large, une base de molasse restitue l'emplacement d'un poteau de bois soutenant le plafond, comme à l'Hostellerie du Cerf. Les cours au-devant de ces bâtiments datables, par comparaison, du milieu du XIII^e siècle ont, comme à la rue du Nord, été remplacées au XIV^e siècle par l'agrandissement des bâtiments. Les sols des «caves» ont été postérieurement abaissés d'environ 0,60 m, ce qui a nécessité la reprise en sous-œuvre des murs. Ces bâtiments ont été démolis au plus tard lors de l'aménagement de la grange du bâtiment n° 17, qui porte la date de 1798 sur le linteau de son entrée.

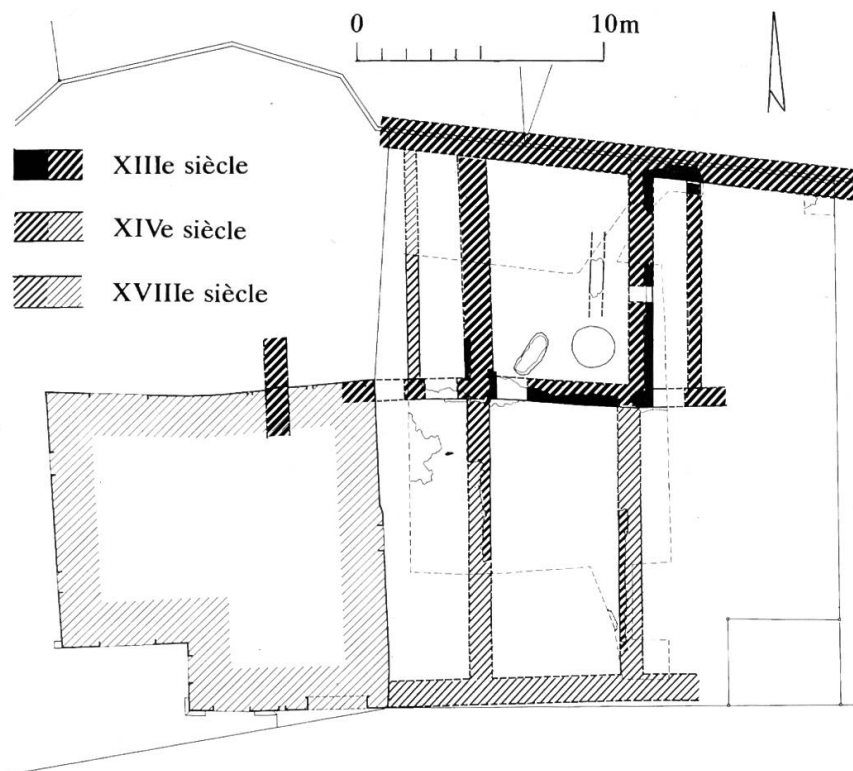
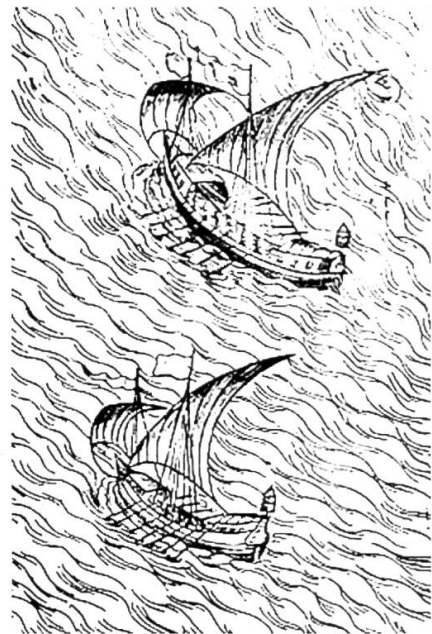


Fig. 67. Plan des fondations des bâtiments des XIII^e et XIV^e siècles dégagés au n° 19 de la rue du Bourg-Dessus.



Fig. 68. Le Bourg-Dessus au début du XX^e siècle. Le tracé de l'enceinte est clairement visible au sommet de la pente (coll. CIG).



Conclusion

Les recherches archéologiques menées à Hermance durant près de vingt-cinq ans, en profitant de toutes les occasions de découvertes offertes par les restaurations, offrent une image particulièrement précise des fortifications, de l'urbanisme et de l'architecture civile et religieuse de cette ville neuve médiévale. Il manque pour l'instant un dépouillement systématique des archives médiévales d'Hermance, dispersées en Suisse, en France et en Italie, qui permettrait sans doute de mieux dater les étapes de développement de la ville et de préciser son contexte politique et économique, ainsi que certaines de ses fonctions. Il est également clair que le relevé du plan du rez-de-chaussée de l'ensemble des bâtiments rendrait encore plus lisible la ville gothique. D'autres points nous échappent encore, faute de découvertes archéologiques; ainsi, aucun puits médiéval ni aucune citerne n'ont été découverts, mais peut-être la présence du lac, de l'Hermance, et sans doute déjà de quelques fontaines, suffisait-elle pour l'alimentation en eau des habitants; de même nous n'avons retrouvé aucune trace de latrines, pourtant fort répandues sur d'autres sites.

Espérons que des travaux de recherche systématiques pourront être poursuivis ces prochaines années à Hermance, comme dans d'autres petites villes de la région, afin d'enrichir notre connaissance de l'urbanisme et de l'habitat courant de l'époque médiévale.

Crédit iconographique:

Mise au net des relevés et reconstitutions:

Mme Françoise Plojoux,

MM. Gérard Deuber et

Dominique Burnand.

Service cantonal d'archéologie.

Photographies:

Mme Monique Delley.

MM. Jean-Baptiste Sevette et

Jacques Bujard.

